Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 71 (2007) **Heft:** 281-282

Rubrik: Mises en relief

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MISES EN RELIEF

William ROTHWELL (General Editor), *Anglo-Norman Dictionary. Second Edition, A-C; D-E*, Edited by Stewart GREGORY, William ROTHWELL & David TROTTER, with the assistance of Michael BEDDOW, Virginie DER-RIEN, Geert de WILDE, Lisa JEFFERSON & Andrew ROTHWELL, Londres, Maney Publishing for the Modern Humanities Research Association, 2005, 2 fascicules, XLIX + 1107 pages.

Il serait superflu d'insister sur tous les mérites de l'AND2. Il va sans dire qu'on dispose désormais d'un outil de premier ordre et tous ceux qui s'intéressent à l'anglo-normand, à l'ancien français et à l'histoire du français devront le consulter quotidiennement. Sa fabrication illustre parfaitement les évolutions qu'a apportées le passage aux technologies modernes. Commencé comme un glossaire artisanal, à partir de fiches constituées pendant trente ans par des érudits à l'aveuglette (v. RLIR 18, 255-56), le dictionnaire, dans sa première édition, a été rédigé dans le temps record de quinze ans. Il faut rendre hommage à tous ceux qui ont permis cette première réussite, au premier rang desquels on placera W. Rothwell, sans oublier L. Stone, W. Reid. Ce dictionnaire est allé si vite qu'il a eu très peu de comptes rendus(1). Mais cette rapidité s'accompagnait d'une transformation progressive qui faisait que le traitement des dernières lettres de l'alphabet n'avait plus grand-chose de commun avec le fascicule initial (A-C). En outre, la première retombée du dictionnaire a été un essor remarquable des études et des éditions de textes d'anglo-normand. Certes, il y avait auparavant d'excellents spécialistes, comme A. J. Holden, T. Hunt ou I. Short, mais ils ont été renforcés par un grand nombre d'érudits, qui pouvaient désormais s'appuyer sur l'AND. La seconde retombée, plus marquante encore parce que le lien avec l'AND est plus évident, fut le grand développement outre-Manche des études sur le français médiéval continental, illustré par les travaux des deux lieutenants principaux du capitaine W. Rothwell, S. Gregory et D. Trotter, qui n'ont pas hésité à aborder respectivement, l'ancien wallon et Chrétien de Troyes, Jean de Vignay et l'ancien lorrain et même l'ancien gascon. La troisième retombée est née du mariage de l'AND avec l'informatique. Elle prit d'abord la forme d'un site, que maintenant tout le monde connaît et utilise (www.anglo-norman.net), qui est d'une richesse très exceptionnelle, et ensuite d'une

⁽¹⁾ Une liste des CR serait la bienvenue. M.-J. Deggeller ici 51, 213, n. 1 ainsi que F. Möhren ZrP 107, 419, n. 4 et 112, 149, n. 1 en citent un certain nombre. Ajoutons les recensions suivantes: G. Bellati, StF 38-1, 209; G. Hesketh, MedAev 56, 138; J. Kramer, ZfSL 103, 271-273; B. Merrilees, Speculum 69, 1266-1268; G. Price, MLR 89, 208-209; G. Roques, ici 56, 570-572. Les rédacteurs auront intérêt à les relire; voir par exemple l'art. engorgié en 911a où ils n'ont pas modifié la traduction de la 1^{re} version «haughty, puffed-up» malgré F. Möhren, ZrP 107, 420; cf. DEAF G 1011, 15.

refonte, absolument nécessaire, de la première édition du dictionnaire. Là encore la rapidité fut la caractéristique inouïe de la publication.

Nous venons de retracer à grands traits l'histoire de ce dictionnaire, histoire qu'il est indispensable de connaître – comme généralement c'est le cas pour tous les dictionnaires – afin d'utiliser au mieux cet outil. Comme les autres dictionnaires, il n'est pas non plus impeccable et il aura besoin d'être corrigé et complété sur plusieurs points. Nous⁽²⁾ allons donner ici de nombreuses remarques, naturellement pas pour déprécier les efforts accomplis, mais afin que les rédacteurs puissent en tirer profit en vue d'une version améliorée de leur dictionnaire. Du reste, ils déclarent que la technologie moderne leur permet de réviser constamment leurs articles. Tous les lecteurs sont ainsi conviés à collaborer à l'amélioration de l'AND².

L'ouvrage dont les préparatifs ont commencé en 1989 s'ouvre par une large préface, où W. Rothwell expose en détail la nouvelle conception de l'anglo-normand, ou plus exactement de l'anglo-français, qu'il a contribué puissamment à faire éclore. C'est la langue française écrite en Angleterre jusqu'au milieu du 15e siècle, qui ne se limite pas par conséquent aux siècles d'or des 12e et 13e siècles, où l'influence normande restait très forte. Cette langue très bigarrée, riche de nombreux emprunts et d'adaptations, a été longtemps très mal connue et, malgré bien des lacunes encore dans les dépouillements, sa description a été grandement facilitée par l'usage des matériaux de J. P. Collas et d'E. Shanks, qui avaient déjà profondément modifié l'aspect du dictionnaire à partir du fascicule 5 (P-Z). En conséquence l'augmentation de volume par rapport à la version initiale est plus qu'un triplement. L'apport des textes tardifs a eu pour conséquence aussi de faire reconsidérer la base même du travail lexicographique, à savoir le choix de la graphie des entrées, puisqu'il paraissait difficile d'appliquer aux formes de cette époque les règles des néo-grammairiens, valables pour l'ancien français, et qu'il n'y avait pas moyen de recourir aux graphies modernes selon le système utilisé par le DMF pour le moyen français. C'est là une des difficultés majeures de l'entreprise. Mais l'informatique est venue au secours des lexicographes, puisque sur le site internet de l'AND, on peut interroger sur la vedette et même sur la graphie que l'on cherche.

W. Rothwell dresse aussi le panorama, infiniment varié, des textes écrits en Angleterre et montre les liens étroits qui unissent les trois langues, le français, le latin et l'anglais. Cette évocation, rapide mais très suggestive [V-XX], résonne encore plus fortement à la lumière de l'ouvrage récent de S. Lusignan (v. ici, 70, 234), paru quelques semaines avant la sortie de cette préface. En somme, l'AND se trouve à un carrefour, où se rejoignent les routes des francistes, des anglicistes et même des médiolatinistes, celles aussi des historiens, des juristes et des littéraires, celles enfin des linguistes et des philologues, tous usagers exigeants et parfois exclusifs.

L'informatique est aussi entrée assez vite en action. Les derniers fascicules de la première édition en bénéficiaient déjà un peu mais l'informatisation a surtout été réalisée en

⁽²⁾ Dans les pages qui suivent G. Roques s'est chargé des lettres A-C du dictionnaire et T. Matsumura des lettres D-E et de l'examen de la Bibliographie qui clôt le compte rendu. Pour des raisons évidentes d'espace, T. Matsumura a préféré ne pas publier ici les matériaux à ajouter à la lettre E, qui trouveront leur place naturelle sur le site de l'AND. AND¹ désignera la première édition; AND² sa refonte; AND¡ la version des articles consultables sur le site internet du Dictionnaire.

2001. Et depuis quelle avancée! A. Rothwell nous fait parcourir [XX-XXIV] les étapes de ce cheminement, qui fait certainement de l'AND l'entreprise lexicographique la plus innovante au plan informatique.

Enfin, D. Trotter nous indique les principes qui guident la structuration des articles [XXIV-XXVI]. On en retiendra que le principe premier est sémantique et non pas historique. Il faut avouer que ce n'est certainement pas la voie la plus facile, car il n'est pas toujours aisé de classer sémantiquement des mots dont le sens est problématique. Quant à la liste des textes cités doublée par rapport à la première édition et qui sera examinée *in fine*, on regrettera malgré tout quelques absences, dont nous allons citer quelques-unes, que nous allons explorer en détail, comme le permet le site même de l'AND.

Adam utilise l'édition trop interventionniste de Studer et le fait a des conséquences, outre pour certaines graphies, sous les mots apuier, où s'apoie de Adam 60 recouvre s'afoloie du ms. et de l'éd. Noomen et sous asseer où Vostre raisun aseeir e mustrer de Adam 612 recouvre asaer «mettre à l'épreuve» du ms. et de Noomen.

ADGAR¹ utilise l'édition de Neuhaus et ne connaît pas celle de P. Kunstmann, aussi:

«Quides tu que sainte Marie Parlast unkes a tel buignard, A un fol achangié musard?» ADGAR¹ 191.186 [sub achangié; mais correct s.v. buignard] est édité A un fol, a changié m. par K 39, 186.

«Cum Zosimas l'acumunia, Cum l'an puis l'acuminiement L'a trové morte sultivement» ADGAR¹ 197.113 [sub acomuniement] les formes se lisent, à juste titre, acumunja et acumunjement dans K 40, 112-113.

«La mere mun Seignur Jhesu, Ki seit entre nus afiance E de tun aver aliance» ADGAR¹ 180.133 [sub affiance], mais les éditions ont, et je crois qu'elles ont tort, a fiance (cf. K 38, 133).

«cels qui ainz pecherent mult ample» ADGAR¹ 100.590 [hapax sub «ample: adv. much, extensively», c'était déjà ds AND¹ et de là ds FEW 24, 287a] se lit mieux, comme adjectif au sens de "considérable" et rapporté à essample, dans K 26, 589-90, qui imprime: «je ai essample De cels qui ainz pecherent, mult ample».

«(A monk is struck with a terrible disease): Li mals esteit de tel maniere Ke sa buche esprist a sa chere. Ne pout parler, mangier ne beivre» ADGAR¹ 67.16 [sub «apriendre: v.n. to become attached to (?)»] est mieux interprété au gloss de K s.v. esprendre "s'enflammer" pf.3, a sa chiere précise ici le lieu où se trouve la bouche (cf. les ieuz de la teste, le cuer el piz).

«Li membre me defaillent tuit, E ma lenge balaie a grant bruit. Mi oil tresturnent» ADGAR¹ 171.118 [sub baler¹] est lu baleie par K 37, 117 et interprété au gloss. comme baleier, qu'on pourrait assez facilement distinguer de baler, même en agn.

«En icele iglise ad huchettes E buistes mut nettes; Bel lieng drap i ad dedenz, La met l'en les corporels enz» ADGAR¹ 16.24 [sub boiste], se lit «E b. linees m. n.; B. lienge d.» dans les éditions (cf. K 13, 23-25).

«trestute crestiene gent Porrunt aveir ci esperement» ADGAR¹ 62.148 [sub esperement¹ "hope"] a été interprété comme contenant esperment "expérience" par Mussafia Lbl 3, 112, suivi par le glossaire de K; d'ailleurs le second exemple d'esperement¹ "hope" (Lum Lais ANTS 768) ne vaut pas mieux et c'est tout l'article qui s'écroule.

Le glossaire de K pourrait aussi enrichir certains articles:

```
aclin, chaïr - "tomber en avant" (Ø enclin).
acumungement (graphie Ø acumuniement).
acumengier (inf. subst.) (Ø acomunier).
sei aerdre en "s'adonner à (un péché)" (cf. aerdre v.refl. §2).
aguait, metre - "mettre une sentinelle" (Ø aguait).
aguaiter a. r. a a. "préparer insidieusement qch à qn" (Ø aguaiter).
aider, ne se poeir - "ne pas pouvoir bouger" (Ø aider).
alaitier les mameles "sucer les seins" (Ø alaiter).
```

La version agn. du *Chastoiement d'un pere a son fils* (ChastPereBH dans le DEAF), n'est pas utilisée; le glossaire aurait fourni *artus*, *mal artuse* "malintentionnée" (Ø *artus*, qui pourra être récupéré s.v. *malartus*).

A propos de *Dial Greg*, il faudrait un renvoi à l'étude de M. K. Pope (AngierDialGregP dans le DEAF), qui n'est pas citée et ne semble pas avoir été utilisée. Certes pour le détail des graphies, cette étude n'est pas tout à fait sûre, mais les graphies peuvent être contrôlées maintenant⁽³⁾:

Pope (= Orengo 2385) pouvait appuyer la graphie *abondaument*, donnée sans attestation.

la graphie *accetable* est donnée sans référence; elle se lit dans Pope, au passage où l'AND donne en accord avec l'édition Orengo, *acceptable* (137va).

acordable s'enrichirait nettement en utilisant l'article accordable de Pope.

acener, n'a pas de graphie açaine (ind. prés. 3), relevée par Pope.

achaison, curieusement, parmi les 27 graphies citées, il manque acheison de Pope (et la recherche des formes sur le site de l'AND en donne 8 exemples⁽⁴⁾, et on ne trouve pas la locution prép. par l'acheison de "à l'instigation de", relevée par Pope.

acimenter (= Orengo 2328) n'est pas repris.

la graphie acolper (= Orengo 1020) manque sous acouper.

enclin, Pope donne de nombreux exemples d'une graphie *acclin*, qui est plusieurs fois confirmée par la transcription d'Orengo; il donne aussi pour cet adjectif plusieurs sens qu'on ne trouve dans l'AND.

adesseement est fréquent dans Angier et l'AND 2 n'en donne que quelques exemples plus tardifs.

aider, la graphie adiuer manque, confirmée par Orengo 4370.

emplement m. (avec une seule attestation), la graphie *aemplement* (= Orengo 13916) manque.

ewus, la graphie aevouse peut être exemplifiée et le sens d'"humide" ajouté.

⁽³⁾ J'ai vérifié les graphies citées ici dans la transcription des Dialogues faite par R. Orengo et qu'il a bien voulu mettre à ma disposition.

⁽⁴⁾ Mais il est vrai que l'une est à lire acheisun (S Thais 6, sub empoverir).

afiement, il n'est cité que deux exemples⁽⁵⁾, alors que Pope consacre une longue note au mot, où il en donne de nombreux exemples.

```
aguisor "celui qui excite" (= Orengo 5061) manque.
```

```
ahée "cri (?)" semble absent.
```

Pope donne des exemples de ainz gré et ainz deserte, qui manquent s.v. ein¹, einde-gré, deserte¹ et gré et l'interrogation sur ainz de l'ANDi ne renvoie qu'à ainz¹, ainz², enz¹; par ailleurs sous l'article ein¹, qui aurait gagné à être enrichi d'un renvoi à la note pertinente de Holden, soit dans sa version française, longue, de IpomBFR 2601n, soit dans sa version anglaise, courte, de ProthANTS 2601n., on rendra à IpomBFR 8211 ce qui est attribué à ProthANTS 8211, et sous eindegré, on pouvait placer par son eindegree de la var. de B à IpomBFR 8211 et la leçon de son eindegré de l'édition de ProthANTS 3401, dont la var. de son gré est enregistrée s.v. ein¹; enfin, je ne vois pas [de] sone aigne voil ni sun ain repentir de Corset 654 et 1960.

Pope donne *deboneirté* (sous *aire*), qu'on glosera par "docilité (en parlant d'un cheval)"; la graphie est bien dans l'AND² (sans attestation), mais le sens n'y est pas.

```
aise, faire avoir aise de "donner" n'est pas relevé.
```

aisieement adv. "agréablement" manque.

la forme *adiuable* est bien passée sous *adjuable*, dont c'est le seul exemple, mais *aiuable* n'y est pas, ni non plus sous *aidable*.

de même ajutor est passée sous adjutur, mais pas adiutor

de même le mot besaive est passé mais pas le simple aive.

amonicion est illusté par des exemples beaucoup plus tardifs que ceux d'Angier. L'étude de Pope peut donc encore rendre bien des services.

L'utilisation de *Floire* pose un autre genre de problème. Les textes que nous en avons, ont été composés sur le continent, mais il y a un manuscrit du Conte, le ms. V, qui est anglo-normand. Ce ms. a été transcrit dans l'édition de 1937 de M. M. Pelan, utilisée par l'AND² (alors que le texte n'était pas cité dans l'AND¹). Mais il a été réédité plus exactement dans la thèse de J.-L. Leclanche, à laquelle n'ont pas eu accès les rédacteurs de l'AND. L'AND a extrait 17 mots de ce manuscrit. Six sont incontestables, ce sont des leçons propres au ms. V: *chevechal* 739 [sub *cheveçail*], en face de *caveçure* A 1193 et de *chevece* B 996.

```
eschive 190 [sub eschive].
flocchee 729 [sub floché], en face de floree AB 1183.
tups 932 [sub tup<sup>2</sup>].
wirewides 898 [sub wirewide].
```

On peut leur adjoindre les graphies aguardé 841 [sub agarder] en face d'esgardé AB1287, crestine 13 [sub cristien] en face de mescine A 143, as checehers 720 [sub eschec-

⁽⁵⁾ Pour celui de *S Greg* la référence au vers est fausse dans Pope et l'AND, lire 218; on remarquera que l'article de l'AND*i* donne la version de l'AND¹, version à un seul exemple. Autre étrangeté, l'AND² cite le passage à partir de la transcription d'Orengo, alors qu'il est cité plus complètement, et d'après le ms., s.v. *franchise*.

ker] – mais à lire a schecchers d'après Leclanche –, en face de a eskekier A 1174 et par eshequier B 977, et, à l'extrême rigueur, estrivés 731. [sub estrivele] en face de estrivieres AB1185.

Mais il faudra corriger deux cas: En champ fluri u ele m'etent 539 [sub atendre¹] en face d'atent AB784; à lire me tent (tendre est une forme agn. pour atendre); – les chevaus bien astabler et asserrer 979 [sub enserrer] à lire afferrer "fournir de fourrage", leçon propre à V – en face d'aaisier AB 1435 –, et ce verbe (v. TL 1, 199, FEW 3, 661a et LeclancheContribution 1, 331) pourrait être ajouté ds l'AND.

Mais plusieurs fois, le ms. agn. donne, pour une œuvre continentale, le ms. agn. donne le même texte que les autres mss et il est douteux que les mots en question puissent être considérés comme anglo-normands. Ce sont: Amur li ad livré entente 211 = AB 373 [sub entente², où c'est la seule attestation de livrer entente "to attack"]; — Li dui enfant mult s'entreamount Et de beauté s'entresemblount 88 = AB 219-20 [sub entreamer et entresembler, ce dernier n'étant attesté que par cet exemple]; — les cuntrecengles Laceos (l. lacees) 732 = contreçaingles A1186, contrecengles B 989 [sub contrecengle, dont c'est la seule attestation]; — Lu pris porrez estre de beauté Et l'enseigne de casté 491 = Vous portiez pris de biauté Et l'enseigne de chasteé B 738-39 (texte différent ds A 735-36) [sub enseigne, seul exemple du sens de "paragon, exemplar"]. Enfin, game 484 [sub gemme] reproduit par erreur le texte du ms. B, qui correspond à A 491 (V 366 a En sez peiz teneit une gemme).

Abordons l'examen des articles, en essayant de montrer les limites et parfois même les faiblesses du dictionnaire, afin de faire ressortir les précautions que le linguiste devra prendre en manipulant les données d'un outil, qui lui sera indispensable. Commençons par le premier volume (A-C) correspondant à la moitié des deux volumes publiés maintenant et renfermant en tout quelques 10.600 articles et 72.000 citations (cf.www.anglonorman.net/sitedocs/about.html>).

S.v. a^2 (1b) "on (horseback)", mettre un renvoi à *cheval* (444a) et vice-versa. s.v. *aate* "tender" est plutôt "bon à manger".

abaïr¹ réunit des verbes que les néogrammairiens répartiraient entre abaer "béer" et esbahir "frapper de stupeur", deux verbes qui ne se confondent pas, même en agn. (6): les exemples de Dial Greg 85va, Anon Chron 149.25, S Fran ANTS 4909, TLL ii3, de Mir N-D 37, 158, de BOZ S Christ 112, de S Fran ANTS 1545, de S Fran ANTS 3081, de TLL ii 8 (où il faut supprimer l'accent sur abaye, féminin) et tout ce qui suit, se rattachent à esbahir/abahir. Dans l'exemple de Serm³ 426, abaié, qui rimerait avec envaié, est glosé à tort par "gaping, aghast", et la rime, parfaitement correcte, unit en fait abaï(e): envaï(e) (graphie pour envaï "attaqué"). De surcroît esbahiereit Dial Greg 85va est devenu esbahierent, et à son tour cet esbahierent a donné la sous-vedette esbahier, tandis qu'il n'y a pas en sous-vedette esbahir (qu'on lit pourtant en agn., par exemple dans SThomGuernW), ni esbair (qui pourrait s'appuyer sur une des formes citées dans l'article lui-même).

la vedette [abessance] pour l'hapax abaysance "terreur" ne se justifie pas, car abesser n'a rien à voir là. C'est le correspondant de l'afr. esbaïssance et un renvoi à esbaissance s'imposait;

⁽⁶⁾ Ainsi, pour les *Dial Greg*, Pope avait bien distingué *abaier* (pour *porte abaiee*), composé de *beier*, de *esbahir*.

l'article *abet* illustre le cas d'un mot qui est plus envisagé du point de vue anglo-français qu'anglo-normand, au point que le sens premier en français est rejeté tout à la fin de l'article. On pourrait trouver que c'est justice puisque nous avons oublié depuis le 13^e siècle cette famille de mots que l'anglais a su conserver.

s.v. *able*, l'attestation la plus ancienne, *haiable* dans *Liv Reis* 107, contient en fait une forme de *aiable* pour *aidable*.

abhominacion lire aver a. de au lieu d'aver en a. et dans l'exemple correspondant lire ceo eust touchee.

abrivé dans venir tout abrivé est qualifié d'adv., mais TL disait adjectif.

abstinence n'est illustré que par des attestations du 13^e alors que le mot est dans *Salemon*; on peut estimer que ce dernier texte est sous-utilisé, malgré son importance historique.

s.v. *abstenir*, le sens ds Adgar¹ 194.21 n'est pas celui qui est indiqué mais n'est pas différent de celui de la subdivision qui précède.

s.v. *abunder*, on attendrait *abunder* v.a. "favoriser" *S Foy* 67; en outre un ex. donné comme v. réfl. (*Rot Parl*¹ iv 382) ne l'est pas.

accuser regroupe encuser, qu'on avait intérêt à maintenir séparé, de même qu'accusour en face d'encuseor.

s.v. *aceindre*, lire *costés* et relever *aceint* "entouré" ds *Salemon*, qui est d'ailleurs cité s.v. *charner*¹, sous la forme *acient*, qui est une faute d'impression de l'édition, corrigée en note et dans le glossaire.

acel, supprimer l'article et lire a cels, a dépend de loer et introduit le complément du verbe.

le partage entre *acener* et *asener* est sujet à caution et ne peut se faire qu'en partant de l'histoire des verbes;

ajouter acerbe A-N Med 1, 280.

s.v. acesmément, on se demande pourquoi on renvoie à asenément.

achace, le mot, d'ailleurs mystérieux, est tiré d'une var. d'un ms. continental.

on se demande pourquoi *acharïer* de Becket 5310 n'est pas repris et l'on peut dire la même chose d'*abuissier* 1927, d'*achaisunus* 1509, d'*acor* 5510, 5520, d'*acuilleit* 2387, d'*affit* "haine" 5230 etc., sans parler des mots qui ne sont attestés que par un ou deux exemples, comme *aduire*, ou des emplois non signalés comme *acheminer* pronominal 2070-2078.

acheminer, la graphie *achiminer* pouvait être attribuée à Roland, dont on pouvait faire un plus large usage pour les graphies.

achuece, forme reconstituée, est un joli fantôme: la forme latine glosée est certes *vita*, mais c'est l'impératif de *vitare*, et la forme *achuez* est l'impératif de *eschivre*.

acoil, pour l'exemple de Chast 426, la proposition de lire acord fait bon marché de la rime; j'y vois plutôt l'expression estre d'un acoil "être d'accord" dans un dictionnaire qui pratique largement les regroupements, la séparation d'acordaument et d'acordauntment surprend.

acost, la distinction d'un $acost^1$ et d'un $acost^2$ se fait sur des bases morphologiques, l'un est un substantif, l'autre serait un adjectif, mais $acost^2$ peut parfaitement être aussi un substantif, si le vaut li, ce qui se trouve dans le texte en question.

acoster, l'exemple de Rom Chev ANTS 514 serait mieux s.v. acuter², avec s'acuter a genuillun.

acreissement, lire deservi out dans l'exemple d'AncTest 16975.

activement, l'interprétation maintenant disponible du DEAF H260 pour ativement = hastivement est préférable, et on lira hou au lieu de hai dans l'exemple.

un *acuinte*² est annoncé par un renvoi à *acuinter*, mais on l'y cherche en vain, à moins que ce soient les formes *aquente* et *acointe*, qu'on propose, mais à tort – comme le prouve la métrique –, de lire *aquenté* et *acointé*.

acuinter, la référence à S Audree 5573 est fausse.

acutir (bien commenté dans l'édition citée) est rangé avec des formes avec lesquelles il n'a rien de commun.

adeprimes est escorté d'un aprimes comme sous-vedette, alors qu'il y a une entrée aprimes, et qu'on retrouve ces formes sous primes.

adesseement, on se demande ce qui justifie les accents de adessément etc.

adevent, la formulation «adv. "perhaps"» et le découpage de la citation ne rendent pas suffisamment compte de la construction: le tour est tele adevent ke "une peut-être qui" et la note de Pet Plet ANTS explique bien que les trois vers cités forment une protase dont l'apodose est Ceo vus serreit un vilein cunte. Si l'on veut être rigoureux dans le découpage de la citation, on a le choix entre deux options: soit supprimer Si et donner ensuite le texte tel qu'il est, soit conserver la marque de la protase et alors ajouter l'apodose.

adoisement, un renvoi à aoisemment s'impose.

adoner, il était important de préciser que le mot du Rom Chev ANTS est dans une var. du ms. continental.

adubler, lire adubla dans l'exemple.

adubs, la forme adub est dans Roland.

aducer¹, est donné comme vedette de préférence à adoucir, sans doute pour se démarquer du français, mais il n'en demeure pas moins que les formes en -cir semblent de beaucoup les plus fréquentes. La seule forme d'infintif aducer est d'ailleurs incontestablement à lire a duter. Enfin, un adouzoier est reconstitué, à tort, à partir d'un imparfait adouzoiez.

aestoirer, la leçon de l'édition a estoires, s'impose.

afais, se rangera sous fais1, dans l'expression estre a fais "être cause de peine".

afferir, dans le tableau morphologique, on lit subj.pr.3 *affirge*, mais dans les exemples on a un subj.pr.3 *afirge* ds Trist 249.

affre, sur ce mot, on aurait aimé que l'AND puisse opérer des renvois à des travaux lexicologiques pour citer l'article de F. Möhren, ds AnS 218, 129-136; cf. aussi MöhrenLand 75-76; en tout cas, il est hasardeux de fonder le sens de "cheval de somme" sur deux textes où le personnage chevauche un cheval qui n'est pas un coursier, mais peut parfaitement être un cheval de trait, ce qui est le sens habituel du mot.

Affrique, la présence de noms propres est une des étrangetés de la nomenclature.

afoler, le sens d'"enamoured of" ne convient pas pour Rom Chev ANTS 3857, c'est "rendu fou".

afrunt, cette vedette ne s'impose pas et on lira a frunt.

agarder, sous le sbst.inf. [72b], l'exemple de *Lapid* 89.544 n'a pas été compris: la sardoine guérit les yeux «si on la regarde».

agehi, la définition n'est pas claire: le roi n'est pas condamné à mort mais prêt à mourir, condamné à mourir du fait de sa maladie (v. DEAF G431).

agree, il importe de séparer les formes agrei et de les ranger sous agrei¹, et faire agrei d'Anc Test 8397, est l'objet d'une note excellente dans l'édition.

agreger³ contient un seul exemple qui est déjà sous agreger²

agrevance est à supprimer, c'est estre a grevaunce, et l'exemple ajouté sur ANDi est aussi à lire a gravance.

agreve pourrait aussi se lire a greve, cf. prendre a grief ds DEAF G 1373, 16.

aguait, à côté d'anguait, on pouvait introduire angueit de S Gile 2520 (avant corr.).

agucement et agucer, on se demande pourquoi ces graphies assez rares ont été préférées à agus-.

agulette est à supprimer, l'exemple est déjà sous aguillete.

ail, il importe de distinguer ail et aillie "sauce à l'ail", dans le tour ne vaut pas un aillie. aïrus, lire Ipom BFR 9394.

aleine, rendre l'aleine se comprend bien au sens de "rendre le dernier soupir", sans qu'il soit besoin de le corriger en rendre l'aleme, avec une forme d'alme assez étrange; cette correction est ensuite entérinée s.v. alme.

aleiniser est le nouvel avatar, dû à un rapprochement avec aleine, de ce qui était aleniser dans l'AND, mais Kunstmann proposait de voir dans alenisant une forme d'alenir. En tout état de cause, la graphie aleiniser, comme aleiner, méconnaît les principes d'alternance radicale, chers aux néogrammairiens, auxquels on ne saurait donner tort sur ce point.

alumere, à supprimer, lire E lumere; cf. SFran ANTS 8365.

amener, l'emploi réfléchi de *Mirur* 171ra36, qui se lit *s'ames[n]erat*, serait mieux à sa place sous *ameiser*.

ameutir, on ne voit pas le rapport avec *emetter*, auquel il est renvoyé, et l'on attendait un renvoi à *enmeutir*; de plus pourquoi la vedette est-elle entre parenthèses? on se demande pourquoi la graphie de l'entrée est *amover* en face d'*esmoveir*.

ample, l'exemple de Boeve 2727 illustre paremple "parmi" cf. TL 1, 373, 20.

amurette, le deuxième exemple est une citation du Roman de la Rose (= RoseMLec 4303-4304).

anguille, l'expression figurée tenir l'anguille par la cue méritait mieux qu'une traduction mot à mot.

Venons-en à quelques cas particuliers, qui serviront à illustrer des problèmes plus généraux. Aprise, avec ses sous-vedettes enprise et esprise, illustre bien la difficulté de la nomenclature: l'exemple sous 3 «(formal) education, schooling» de pur nul aprise de Man pechez 9530 est difficilement séparable de l'expression pur nule enprise «in any circumstances» de Mir N-D 9.109 [s. emprise]; – l'exemple sous 4 «teaching, doctrine »: seinte eglise Out grant tribuil de ceste enprise (=disbelief in the resurrection of the dead) de Set Dorm

ANTS 884, est glosé par "movement" dans l'édition? et on voit mal pourquoi il n'est pas sous *emprise*, d'autant que le texte ne confond pas *aprise* et *enprise*; – l'exemple sous 5 «(eccl.) ceremony, ritual»: gent [...] Ki n'urent unc veu ceste aprise (=dedication of church) de S Edw² ANTS 2075, reprend un sens donné par le glossaire de l'édition "formal procedure, ritual", qui n'a aucune justification et ne se comprend que comme une forme d'emprise; – dans l'exemple sous 9 «knowledge»: Ki lur enartement e le feu de lur esprise par la grace ke il receut en l'ewe de baptisterie ne se peine de esteindre de Joshua ii 6, aprise se comprend comme une forme d'esprise "embrasement (au fig.)". En outre, l'article aprise, à la différence d'emprise, n'isole aucun syntagme figé, alors qu'on en voit plusieurs: de aprise "par l'éducation" Pet Plet ANTS 1331 et sanz aprise "sans l'avoir appris" Lum Lais ANTS 2510; sulun la aprise de "selon l'enseignement de" S Fran ANTS 3128, Ancren¹ 316.23, BOZ Cont 31 et contre l'aprise de "contre l'enseignement de" BOZ Cont 148; de maveis aprise "(individu) mal instruit" TRIV 147.23 et de bone aprise "bien instruit" Fouke ANTS 10.21; mettre a son apprise "éduquer" Cist Form 316.9; estre de petit aprise "être incapable de donner une bonne instruction" SAMPS¹ 362.

Un autre problème est le genre des mots. L'AND ne spécifie pas, en général, le genre des substantifs. Pourtant, il est clair par exemple que *abaie* (= *esbaïe*), *abaisure* (*esbais*(*s*)*ur*, article d'ailleurs redondant et dont les références des exemples dans l'AND*i* ont été modifiées, mais avec une étrange discordance), *abbaie* (= *abeïe*), *ague* ("fièvre aigue"), *aguesce* (*agüece*), *aguillete* etc. sont des mots féminins, et qu'*abatement*, *abatour*, *abessement*, *abessur*, *abetement* etc. sont masculins. Même la présentation choisie aboutit à des cas surprenants: *abateresse* est dit s.f. mais *abatour* seulement s., tandis que *abbé* et *abbeiesse* sont donnés sans précision de genre.

Arrêtons-nous un peu plus sur adés, qui est un mot difficile. En général, dans un mot grammatical de cette sorte, il faut éviter les exemples où le sens n'est pas net, ou au moins les rejeter en fin de subdivision. Ici, le premier sens donné est "all the time, continuously"(7) (je dirais "continuellement", car "toujours" est trop polysémique) et il est parfaitement illustré par 6 exemples de Petit Plet ANTS 141à S Clem 14450, alors que l'exemple de Waldef BB 4350 (de même 1492) est d'interprétation plus difficile ("immédiatement; par conséquent; sans cesse"?) et celui de Northern Pet aussi; mais on pourrait aimer trouver par exemple Proth ANTS 359, qui est plus ancien que ceux cités; le deuxième sens de "forthwith, immediately" (je dirais "immédiatement") est enrichi de deux nouveaux exemples, qui n'étaient pas ds AND1: celui de Lett & Pet 438.27 me paraît difficile à interpréter et celui de Lum Lais ANTS 5278 (veanz adés) pose problème: l'éditeur le glose par «many (people)», avec une note qui me paraît convaincante; le troisième sens de "subsequently, thereafter" (je dirais "ensuite") est un ajout d'AND2, qui me semble correct; dans ce registre temporel, AND2 n'a pas repris le sens de "at the same time", sens qui est dégagé par TL 1, 139, 19-24 "zugleich" (9) et FEW 24, 141b(10); la quatrième rubrique (présentée abusivement comme «(as a superlative)» et subdivisée en "very; very much", sens qui

⁽⁷⁾ Ces gloses étaient déjà ds la 1^{re} éd. illustrées par un seul exemple, *Pet Phil* 2406 (au glossaire "without pause").

⁽⁸⁾ La 1^{re} éd. avait déjà "forthwith", illustré par un seul ex., celui de *S Brend* 377 (au glossaire "forthwith").

⁽⁹⁾ Mais aucun des exemples n'est probant.

⁽¹⁰⁾ Qui s'appuie aussi sur *S Thom*¹ 833, mais l'AND² a bien fait de s'écarter de la définition du glossaire.

n'était pas ds AND¹, et en "in plenty")(¹¹¹) présente des emplois où *adés* a des sens calqués sur ceux d'*assez* et je crois que la paronomase avec *assez* est à l'origine de ces emplois, où *adés* est toujours à la rime (c'est aussi le cas pour les exemples continentaux, relevés ds TL 1, 140).

Comparons aussi l'AND au reste de la lexicographie: Ambicion, au sens de la théologie morale est attesté dans un sermon (Joshua, 1^{re} m. 13^e, déjà relevé avec deux références suivies d'etc. par T. Städtler dans ZrP 117, 319), dans le Char d'Orgueil de Nicole Bozon (env. 1305, comme complément de l'expression met le pé en le estru de, expression qui n'est pas relevée s.v. estriu "étrier") et dans la Chronique de Trivet (env. 1334). Que donnent les autres dictionnaires? TL est lapidaire: un seul exemple dans la traduction de la Vetula par Jean Le Fèvre (env. 1370). Gdf est très riche: indépendamment d'un sens propre au 16e, donné dans le t. 1, GdfC enregistre le sens qui nous retient sous la forme agn. ambiciun dans un ms. de l'Apocalypse (déb. du 14e s., v. Dean, n° 475), puis dans un bon ms. de la Somme de Frère Laurent (œuvre datée de 1279 - c'est ce qui fournit sa première attestation au TLF - et il est précisé que c'est alors un mot de «clergie»). FEW rejoint GdfC en indiquant dep. Apoc (= en principe ApocPrD, mais il semble bien que ce sigle ne serve qu'à revêtir l'attestation de GdfC). A ces matériaux on peut ajouter récemment YsEudeR 44 (2° m. 13° s., et qui pourrait bien être un texte agn., même s'il n'est pas estampillé comme tel ds l'AND2) et ConsBoèce5A II, 5 (23), au sens d'"envie" (1320-1330, Est de la France). De ce petit test, on constate que l'AND² contient la première attestation du mot, mot qui semble bien avoir été utilisé d'abord en anglo-normand.

Autre exemple avec bastir. TL structure son article bastir de la façon suivante:

- 1) "construire" (3 ex., 2° m. 12°–1250; mais seul celui de 1250 (bastir granz edifiz) est vraiment probant⁽¹²⁾, puisque dans les autres cas il est question d'honurs ce qui serait la seule attestation de ce mot au sens d'"édifice" et de *voie*);
- 2) "préparer, mettre sur pied"
- a) (un objet concret) (5 ex., 13e), spéc. "coudre grossièrement" (2 ex., 13e; mais l'ex. de *confanon de soie a or basti* est douteux du fait de la tournure *a or batu*);
- b) (un abstrait) (27 ex., 2e m. 12e-1350);
- 3) "combattre" (1 ex., étrange, 2e m. 15e s.).

Il est vrai que le partage des sens rangés sous 2 est parfois arbitraire; un complot (*plait, porparlement*), une embuscade (*agait*), un siège, la mort de qn etc. sont-ils plus abstraits qu'un corps de troupe ou qu'une disposition d'esprit?

L'AND, de son côté, a opté pour un classement plus sémantique:

1) "construire" (2 ex. du 12^e siècle, qui s'ajoutent à ceux de TL, mais ne sont pas vraiment probants, puisque les compléments sont *biere* "civière" et *ovre* "œuvre"), – spéc. "causer" (4 ex.)⁽¹³⁾;

⁽¹¹⁾ Sens sur lequel on verra la note de Holden dans Waldef BB 1492.

⁽¹²⁾ On pourra lui ajouter MaccabPr¹G ds GdfC et aussi MonGuill²C 2540.

⁽¹³⁾ Il y en cinq mais deux des exemples sont tirés du même passage, cité dans deux éditions différentes. Cependant, la seconde citation comporte deux fautes: *Mescreus* pour *Mescreus* et batery pour *bateray*.

2) "préparer, mettre sur pied" (5 ex., 1175–1230, qui correspondent aux objets abstraits de TL).

Cependant, aucun des exemples du sens de "causer" n'est incontestable et ils pourraient tout aussi bien être réunis à ceux du sens de "préparer". Un texte est sur-représenté, Rom Chev ANTS, avec 4 exemples sur 11. A regarder les tours qui sont construits avec bastir en ce sens, on est frappé par leur caractère stéréotypé. AND enregistre b. plait (2 ex., tour qui se trouve aussi dans Proth ANTS (x4), Horn, Rom Chev ANTS), b. aguet(e) (2 ex.), et on aurait pu ajouter b. un conseil (Proth ANTS), b. mort (Salemon, Becket), b. traïson (Anc Test), b. la pes (Anc Test), tous syntagmes dont TL donne aussi des exemples; l'AND ajoute aux syntagmes, plus nombreux, relevés par TL, b. fuite (1 ex.) et b. desestance (1 ex.). On regrettera l'absence de bastir le quer d'aucun "préparer les sentiments de qn" Anc Test 7166. Il semblerait que le verbe bastir soit un verbe littéraire, en anglo-normand comme en ancien français, qui n'apparaît pas, d'après les relevés des dictionnaires, dans les textes documentaires. En somme, on peut penser que le sens moderne de "construire" est secondaire et qu'il faut poser en premier lieu le sens de "préparer", dont le sens de "construire" n'est qu'une spécialisation. Le cheminement étymologique et historique des sens, tel qu'esquissé ds FEW 16, 78 et TLF 4, 278, appuie d'ailleurs cette hypothèse, en sorte qu'un dictionnaire de l'ancien ou du moyen français ne devrait pas mettre le sens moderne en première ligne. Ensuite, il restera à examiner comment a évolué, dans le sens de "construire", la concurrence de bâtir avec édifier, tout aussi ancien que lui. Enfin, la vedette bastir de l'AND est flanquée d'une sous-vedette bater; à vrai dire, elles ne sont pas sur le même plan: des douze formes citées, onze appuient clairement bastir et une seule (bateray) pourrait paraître justifier un type bater, mais le fait que ce soit un futur atténue sa valeur probante.

Au total de ces comparaisons ressort l'impression que l'apport documentaire, pour l'histoire de la langue française, de ce dictionnaire est important, et qu'il le sera d'autant plus qu'il permettra une comparaison aisée avec les autres instruments que sont le Gdf, le TL, le FEW et le TLF. – [G.R]

Venons-en maintenant à la lettre D du second fascicule (D-E). On devra d'abord ajouter un certain nombre d'articles. Il faut dire que si les rédacteurs avaient utilisé plus méthodiquement les dictionnaires antérieurs, ils auraient pu éviter plusieurs de ces omissions (je parlerai plus bas d'autres conséquences de l'absence de références lexicographiques). En relisant ces dictionnaires et quelques textes agn., j'ai relevé les cas suivants:

dechacement s.m. "action de chasser" FantosmeJ 1921 var. [Trestuz ses enemis unt pris dechaiement (var. dechacement)], cf. Gdf 2, 441b.

definablement adv. "enfin" AncrRiwleCH 292, 17 (contexte ci-dessous s.v. desmesureement), hapax à aj. au FEW 3, 558a.

defosser v.tr. "(?)" RecMédRawlH 107 [Pur enflure de lange: Pernez sauge e grein de perecil .ii. poignés e de ceo fetez pudre e defossez le en mel e en electuarie e donez al malade a beivere en un bain], le gloss. met un point d'interrogation au lieu d'une définition.

defrire v.n. "s'agiter" ProvSalSanI 8928, att. relevée par D. Trotter ZrP 113, 476.

dehaite s.f. "émotion pénible" BrendanW 1767, mot cité par Gdf 2, 594b, DEAF H 86, FEW 16, 117b; bien qu'on ait en 667b un renvoi de dehaite à desheit, on ne trouve aucune trace de dehaite sous ce dernier art.

descovereisun s.f. "action de découvrir" RomRomT 175 var. [Por le viltage de lor complexion (var. descovereisun)], hapax cité par Gdf 2, 570b.

descumé adj. "dont l'écume est enlevée (?)" RecMédEupH 154 [Mundificatifs sont mege de chevre e l'eawe de la decoction d'orge non pas escorcé oveke mel rouge descumé ou zucre, ke mielz vaut], mot à aj. au FEW 17, 138a.

desmesureement adv. "hors de mesure" AncrRiwleCH 292, 16 [Ja ne pensera queor tiele beneurté qe jeo ne dorrai pur la vostre amour desmesureement, desowelement, definablement greignure toute la richesce].

diablement s.m. "diablerie (?)" PAbernLumH¹ 8250 [U par moz dit espressement U par moz dit par daubement (var. F: par diablement)].

diacitoniton s. "médicament qui contient du coing" RecMédEupH 52 [r[ecevét] diacitoniton sanz peyvre], cf. gloss.

diagalange s. "médicament qui contient du garingal" RecMédEupH 52 [r[ecevét] diagalange vel diasené], diagalanga RecMédEupH 47 [choses confortatives sicum diagalanga medlé oveke pliris], cf. gloss.

digestatif adj. "digestif" HuntAgnMed 2, 26 [on dora les choses evacuatives et digestatives contre cause de maladie que est a venir].

dormable adj. "qui peut endormir ou être endormi" Hunt Teach II, 169 [sopitilis: dormable]; cf. LeVerM 467b [sopibilis [...] dormable].

effroidement s.m. "refroidissement" HuntAgnMed 2,94,459 [Cist amoliemens et cist effroidemens Poet avenir par ço que trop [est] longemens En aucon leu od lui par desus refroidie].

egipcial, egypcial adj. "égyptien" BibleDécBN 1398 [al rei egipcial]; BibleDécEN 1398 [le rei egypcial].

encancré adj. "ulcéré, infecté" HuntMed 288, 188 [Autre esprove, tut fust la maladie encancré, e garist gute augere e enossé e meint autre mal], cf. ChirAlbT gloss. s.v. enchancreit.

endiué adj. "qui est tout en Dieu" Religious Life 269 [A la fie sui mult endiué pur aver la grace de humme], cf. note de l'éd. qui se demande s'il ne s'agit pas d'une erreur pour encline, cf. un exemple du mot dans Gdf 3, 132a.

enfeminer v.tr. "efféminer" SecrSecrAbernB 742 [la gent enfeminez], 1^{re} att. par rapport à Gdf 3, 144c.

enmaler v.tr. "empaqueter" BrendanW 318 [E en repost tost l'enmalat]; PetPhilT 264 [Tut ausi est li ciel cum escale, L'ethre pur cum aubun enmale]; v.pron. "être empaqueté" PetPhilT 260 [En l'aubun li muels s'enmale], cf. TL 3, 453; Gdf 3, 200b; FEW 16, 508b; l'emploi pron. est à aj. au FEW.

enseveliement s.m. "enterrement" PAbernLumH1 8943, cf. ZrP 117, 324.

ensuffi adj. "satisfait" RecMédQuiFH 426 [Si dormira tut ensuffi], aj. au FEW 12, 404b; ou faut-il lire en suffi avec RecMédQuiH 1654 var.?

entremetauntument s.m. (?) "parénétique" HuntTeach II, 151 [paranetice: entremetauntument], cf. LathamDict 2106 s.v. paraenetice.

entretuchier (?) v.pron. "se toucher l'un l'autre" HuntAnec 6 [ja seit ço ke il ne se entretuchent mie], mais dans RègleAugBH 184 on lit se entrecuchent, cf. AND² s.v. entrecucher; il faut vérifier la lecture du ms.

entumeüre s.f. "engourdissement" SThomGuernW¹ app. II, 64 (p. 214), hapax cité par le TL 3, 604, 35.

erbeage s.m. "herbe (?)" RecMédCCH 267 [Item pur mangewe e tisike: Pernez mallows e fenyl e foyle de wilw, e(n) fett[e]z ben etstamper en un morter e pus ben etstuer en un poth ow su de mutoun e frez oynt de porck, e ow cel erbeage lavez suvent la ruyne de corps], cette att. est-elle à ajouter s.v. erbage en 978a?

eschiviment s.m. "action d'éviter" DialSJulB 1922 var. [Que par excumengement (var. eschiviment)], cf. R 29, 26; TL 2, 901.

esclanchier adj. "ambidextre" GlHarlH 20 [de ambo et de dexter dicitur ambidexter: esclanchiers], att. citée par le TL 3, 924, 15 d'après GlHarlM.

[escuieleré(e)] s.f. "cuillerée" RecMédRawlH 170 [metez i une bone esquileré de l'avaunt dit pudre].

esgromdillier v.intr. "faire entendre un murmure" ThomKentF 2309P, cf. ZrP 121, 290.

esperniable adj. "frugal" HuntTeach II, 71 [frugalitatem: esperniable, esparniableté]; ce mot pourra être rangé en 1026b sous [esparniable] auprès de [esparniablement].

estorme s.f. "tumulte" DestrRomeF² 314 [Mult fu grant l'estorme de la gent payenye], 384 [Mult fu grant l'estorme de la payem gent], 577 [Mult fu grantz l'estorme en Rome la citee], forme de estormie (TL 3, 1421)?

etkues subst. "(?)" RecMédCCH 238 [Idem bevez quintefoyle e ache e si frés froter le frount de cel herbe encuntur lé etkues des narillez], le gloss. n'a qu'un point d'interrogation. On pourra aussi relever des mots dans des textes édités après la parution de l'AND²: par exemple declinance s.f. "évasion" CantKiVotH 2222 [ne fetes declinance], 2423 [U s'en ala tun Amy, u fist il declinance?].

Comme je l'ai dit, l'AND² ne donne pratiquement aucune référence lexicographique en mettant pleinement en relief les matériaux de première main. Cette façon de travailler a pour mérite de ne pas répéter ce que les autres disent et de recueillir des att. que les lexicographes ne connaissaient pas auparavant, mais elle a pour défaut de ne pas placer les nouveaux apports dans le cadre des connaissances accumulées par nos prédécesseurs. Une conséquence fâcheuse de cette attitude se trouve dans l'art. dance en 629a. Il comporte deux sens: «dance» et «(her.) a fesse dancetty, daunce», mais on a affaire en fait à deux mots différents: le 1er est rangé dans le FEW 15² 61a et le 2e est enregistré dans le FEW 3, 43b; cf. aussi BraultBlazon 163b. Il aurait donc fallu créer deux articles dance en s'appuyant sur ces outils.

La technologie moderne a permis aux rédacteurs d'avancer très vite dans leur travail. Mais la façon dont les articles sont conçus, rédigés et relus semble les avoir conduits à ne pas opérer dans tous les cas une comparaison attentive de différents articles. Il en résulte l'existence de plusieurs entrées qui sont distinguées sans raison et qu'il faut regrouper. L'absence de références lexicographiques n'est probablement pas sans rapport avec cet état. Par exemple les articles dauner «to woo, court» et dauneur «wooer, lover» en 632a (où il est renvoyé à doneur²) sont à réunir respectivement avec doneer «to woo, court» en 806a (où figure la graphie dauner) et doneur² «wooer, lover» en 808a (où figure la graphie dauneur et où l'on renvoie quand même à dauneur, au risque de donner le tournis au lecteur); les exemples tirés d'AdgarN, ManuelPéchF et AncrRiwleTT pour le verbe et celui pris à AncrRiwleCH pour le s.m. sont d'ailleurs répétés deux fois. Il en va

de même pour descoupler «(of dogs) to unleash» en 717b et descupler «to unleash (hounds)» en 720b; les deux att. tirées de IpH dans le 1er article sont reprises dans le 2e à côté de plusieurs autres. On biffera donc l'article descoupler et on ajoutera cette graphie en sous-vedette de descupler. On biffera aussi l'art. escombatre v.pron. «to fight (against)» en 1000b, car l'unique citation est reprise en 1009a s.v. escumbatre comme l'exemple de l'emploi pron. «to fight, defend oneself (against)». Il arrive même que des att. identiques soient citées dans deux endroits avec des sens différents. Ainsi, ChaplaisStSardos 138 est compris d'une façon contradictoire: alors qu'en 637b s.v. deblamer ce verbe pron. est traduit par «to blame oneself», en 710a s.v. desblamer il a le sens de «to clear oneself». Le contexte [Vous plese il, sire, a saver qe si uy (n'y ds AND2) est nul qe nous voille susmettre (surmettre ds AND2) blame, nous nous deblamerount bien en tiel manere qe vous nous tendretz (tenretz ds AND2) bien pur deblamé] nous amène à donner le sens de "se disculper" au verbe et à supprimer l'art. deblamer, puisque l'attestation citée dans celui-ci pour le p.p.adj. (cf. contexte ci-dessus) doit aussi signifier "disculpé" et non «blameworthy, at fault»; cf. aussi ici 61, 604. On supprimera également l'art. deauté «dialtea» en 636a, parce que les matériaux cités là doivent être rangés s.v. diauté «a medicament prepared with marshmallow» en 785a (où il y a une sous-vedette deauté); cf. FEW 24, 359b. L'art. enganni adj. «grotesquely disfigured» en 906a, qui n'est que la reprise de l'AND¹, est aussi à supprimer; la citation où il faut lire *engaunie* est maintenant enregistrée à juste titre en 906b s.v. engaunir comme exemple du p.p.adj. au sens de «afflicted with jaundice»; cf. TL 3, 431, 40 et maintenant aussi DEAF J 215. L'art. davancir v.a. «to spoil, ruin» en 632a souffre également du manque d'examen lexicographique; puisque sa citation unique provient de SThomGuernW² 103 où il faut comprendre davancir sa vie "mourir avant le temps" suivant le TL 2, 1849, 8 et le FEW 24, 14b, il faut supprimer l'article et l'on doit ranger l'exemple s.v. devancir en 771a.

Comme l'AND était conçu d'abord comme une aide pour les lecteurs que rebutent les formes étranges de l'agn. (cf. l'Introductory Note du 1er fasc. ainsi que la préface générale du fasc. 7 de l'AND¹), sa 1re version citait dans ses articles un grand nombre de graphies, qu'il n'appuyait pas toujours par ses citations en laissant aux lecteurs le soin de les retrouver si elles les intéressaient. Malgré tous les inconvénients qu'elle comporte, la formule n'a pas été modifiée dans l'AND².

Certes, de temps en temps une graphie est accompagnée d'un renvoi au texte où l'on la trouve (cf. s.v. demeintenant en 679a où on voit que la graphie demeintanant se lit dans SAubH 1137; remarquons qu'on ne peut pas accéder à cette att. si l'on cherche sur le site Internet dans la liste des citations tirées de ce texte comme dans la concordance car les variantes graphiques en tête des articles ne sont pas toujours illustrées par des citations dans les articles du dictionnaire; il faut donc passer par la recherche de formes sur la page principale) et l'on dispose désormais d'un outil moderne, mais une recherche des graphies dans les citations qu'on peut essayer de diverses façons sur le site Internet pourra-t-elle nous fournir toutes les attestations qui attestent les formes citées dans les entrées? Malheureusement elle est loin de satisfaire notre curiosité. Par exemple s.v. erroinement en 981, aucune des formes citées (sauf erroysement qui est muni d'un renvoi à RotParl¹M III, 435) n'est fondée sur les deux citations où on ne lit que erroynement et une recherche dans la concordance du site Internet n'est d'aucun secours. Grâce au récent CD-Rom de RotParl (cf. [XXII]) j'ai pu trouver des att. d'erroinement (RotParl¹M III, 60, n° 24, avril 1379 [de tout adnuller le juggement erroinement y renduz envers lui]; 77, n° 19, janv. 1380 [id.]; ibid. [par juggement envers lui renduz, moelt erroinement come dit est]; etc.) et d'erroignement (RotParl¹M III, 599, n° 133, mars 1406 [q'ils purront pursuir a reversier tiel utlagaries ou wayneryes erroignement sur eux prononciez]; je cite d'après le CD-Rom), mais il reste encore à retrouver des att. d'erreinement, d'erreinment et d'errongnement. Dans l'état actuel, on n'est jamais sûr que les formes ainsi citées sans appui existent vraiment et l'on se demande parfois s'il ne s'agit pas de simples fautes de frappe. Dans quel texte est attestée par exemple la forme donoiere qui est citée sans preuve en 808a s.v. doneur² «wooer, lover» comme cas sujet singulier? Elle se lit certes dans TristThomB 868 cité par le TL 2, 2020, 41, mais l'éd. Gregory, qui est employée dans l'AND2 (son sigle du DEAF n'est pas TristBerG comme le dit la bibliographie [XLVIII] mais TristThomG) et citée ici, garde la leçon du ms. doneur au lieu de la corriger en donoiere; cf. IpH 8592 note. Puisque les rédacteurs n'ont pas accepté la correction de l'éd. B, ils auraient dû fournir une autre att. de la graphie ou bien l'exclure de leur liste. Par ailleurs, en 771a s.v. deus¹, on aimerait savoir où est attestée la forme douidous citée dans la liste; ne faut-il pas la couper en doui et dous? On retrouve une faute du même type en 651a s.v. deel; la graphie curieuse daieldeeil devra être coupée en daiel et deeil. Plus sérieusement, la graphie eterrienement citée entre parenthèses s.v. enterinement² en 946b existe-t-elle bien quelque part? On ne la trouve ni dans cet article ni dans la concordance, alors qu'on lit eterienement dans AncrRiwleTT 180, 26 (l'att. est citée dans cet art. mais avec des fautes d'impression: enterinement et Jhesu sont à lire eterienement et Jesu) et 195, 27 bien que cette forme soit passée sous silence. D'autre part, les crochets carrés qui sont employés pour indiquer une forme reconstituée ou hypothétique (cf. [XXIV]) ne semblent pas non plus toujours bien placés. Par exemple, en 635b s.v. [deablerie], ce signe nous apprend que cette forme de l'entrée n'est pas attestée, mais si l'on cherche un peu, elle se trouve dans un exemple cité s.v. enseignurir en 931a. Il arrive également que la liste n'enregistre pas les formes qu'on lit dans des citations relevées dans l'article ou dans une entrée factice. Ainsi, s.v. dunc¹ en 824a la liste n'enregistre pas les formes donke, donkes, donq, donques, dunques, dunt qu'on trouve dans des citations. De même, alors qu'on lit en 632a l'article daumaire qui renvoie à dalmaire, on n'en trouve aucune trace en 625b s.v. dalmaire; il faut recourir au TL 2, 1201 pour combler cette carence avec l'att. de daumaire qu'il cite d'après AngVieGregM 1297. Du reste, selon les principes énoncés ds AND¹, fasc. 1, p. vii (mais pas répétées ds l'introduction de la nouvelle édition), les lettres i et y sont en général confondues comme on peut le constater par exemple s.v. dacre en 625b où la forme citée diker semble correspondre à dyker qu'on lit dans la 3e citation. Mais alors pourquoi s.v. emplastre en 857b a-t-on enplaystre à la fin de la longue liste des graphies et pourquoi at-on l'entrée factice dyzenef en 831a bien qu'en 795a s.v. disnoef les rédacteurs ne la citent pas mais relèvent seulement la graphie dizenef? La 3e édition de l'AND devra revoir toutes les formes citées dans la liste comme dans les exemples et donner des références précises à chaque graphie; en attendant, les lecteurs doivent chercher eux-mêmes les textes où sont attestées les formes enregistrées sans preuve. Je donnerai plus loin quelques att. que j'ai pu repêcher en relisant mon fichier.

L'AND² souffre ici de son héritage antérieur; celui-ci peut se transformer en source d'erreur dans le cas d'un certain nombre de citations qui sont mal attribuées: l'avant-dernier exemple de l'art. declin en 644b [Sus el coing le feri del heaume sarazin Ke les quartiers abat e turna a declin] est dit venir de «Rom Chev ANTS 1523», c'est-à-dire de ThomKentF 1523, alors que dans l'AND¹ 144a il est attribué à HornP 1523. La bonne version est celle de l'AND¹; en reprenant l'exemple de la 1re version, les rédacteurs ont sans doute recopié «ib.» et ensuite ils l'ont mal traduit sans s'apercevoir que de nouvelles citations ont été intercalées entre les exemples tirés de HornP 1676 et de HornP 1523 de la version ancienne. L'art. dedevant en 649b contient l'erreur du même type. Sa 3e citation

[joe iere en sa curt de armes bien preisiez Pur quantque aie fait dedevant ses barnez] est attribuée à GaimarB 1174, mais l'AND1 nous apprend qu'elle vient de HornP 1174. L'AND¹ ne nous aide pourtant pas toujours. L'art. entrait en 949a pose par exemple un problème un peu compliqué. Sa 2e citation est imprimée ainsi: «Je vous dirai j bon entrait [...]: De segle pernés [...]; le antrait cirugien qui e (= is) dit apostolicon» et elle est attribuée à «Pop Med 174.791» (la version Internet est identique à la version sur papier). Or, si l'on retourne à la source c'est-à-dire à HuntMed p. 174 (= RecMédQuiH), on lit certes aux vers 791-793 le passage suivant: «Je vous dirai .i. bon entrait Ke en tel guise sera fait: De segle pernés la ferrine», mais le reste de la citation ne s'y trouve pas. L'AND¹ 240a ne nous est pas utile, parce qu'il avait imprimé seulement la 1^{re} moitié de la citation en l'attribuant à «Medica 10ra» (la bibliographie de l'AND2 s.v. Medica [XLI] aurait dû indiquer que l'éd. de P. Meyer est appelée RecMédQuiM dans le DEAF, que le texte a été plus récemment publié par T. Hunt dans HuntMed et qu'il a reçu le sigle RecMédQuiH dans le DEAF). C'est en consultant les articles apostolicon et cirurgien de l'AND2 qu'on peut résoudre l'énigme, car on y trouve la 2^e moitié de la citation, qui vient de «A-N Med i 46», à savoir de HuntAgnMed I (plus précisément ChirRogH) 46. Voici une erreur moins aisée à corriger. La citation qu'on lit s.v. dereiner² en 701b pour le sens de «to win (by battle)» (ni ce sens ni cette citation ne sont dans la version Internet) est attribuée à «Rom Chev ANTS 3565», à savoir à ThomKentF 3565. Le contexte est cité comme il suit: «Ta fille E. i amerrez [...]; Qui dunc desreiner la purra La pucele quite amerra.» Ce qui étrange, c'est que les vers sont octosyllabiques et non en alexandrins. En effet ils ne se trouvent pas dans ThomKentF. Malheureusement ils sont absents de l'AND1 161a aussi; une recherche dans la concordance du site Internet ne nous permet pas non plus de retrouver la source. Ce n'est que par hasard que j'ai découvert que l'att. vient de WaldefH 3565.

À côté des citations ainsi mal attribuées, on en trouve aussi un certain nombre qui contiennent des fautes. Certes, le 2e exemple de l'art. espoentement en 1039b que les rédacteurs ont pris à «Salemon 6466» c'est-à-dire à ProvSalSanI serait un cas extrême, car le mot espoentement est absent dans le contexte (il est identique dans la version Internet): «Quant n'orent ci de Deu poor, En enfer avrunt desonor». Faut-il supprimer tout simplement cette citation? Ne nous précipitons pas. Si l'on retourne à l'éd., on voit que ce contexte correspond aux vers 6467-6468 et qu'il fallait imprimer les deux vers précédents: «Cil ki mal funt a escient Avrunt vil espoventement.» Mais une faute de frappe peut avoir des conséquences sur la forme même de la vedette. En trouvant l'art. descristianiser en 720a, un lexicographe pressé serait ravi d'avoir trouvé une 1re att., parce que jusqu'ici on ne connaissait le verbe que depuis 1792, cf. FEW 2, 655a et TLF. Mais s'il lit la citation unique de l'art., il sera déçu, car il a devant les yeux l'att. de SThomGuernW2 qu'il connaissait déjà dans Gdf 2, 556a et le TL 2, 1546 comme exemple du verbe descristianer. Le contexte cité par l'AND2: «Ço que deus a sacré ne puet nuls dessacrer, Ne nul cristien humme descristianiser» contient trois fautes: deus est à imprimer Deus, il manque nuls après humme et le dernier mot est à lire descristianer. Du reste sur le site Internet, grâce à un icone on accède tout de suite à l'éd. Walberg sans ces erreurs, encore qu'il faille avoir la curiosité de comparer les deux passages. Même si tous les cas ne sont pas aussi graves, le nombre trop élevé de citations erronées est parfois inquiétant. Ainsi s.v. escrachure en 1003a, sur les quatre exemples il y en a trois qui sont fautifs: escrachure est à lire escrachur dans le 1er exemple et dans le 3e vilment est une erreur pour vilement, tandis que dans le 4e Ne de noys défigure Ne de voys ke feyt graunt soun de SFrançCR 4435. Je noterai plus loin d'autres corrections à introduire.

L'AND² ne se veut certes pas un dictionnaire historique ou étymologique (cf. [XXVI]), mais on peut malgré tout regretter qu'il ne donne aucune information sur la diffusion spatiale et temporelle des mots. Dans l'état actuel, on ne sait jamais si tel ou tel mot ou sens existe seulement en agn. ou s'il est attesté ailleurs, ce qui a été, certes, l'intention des auteurs mais ce qui complique la tâche aux lecteurs; et même si l'on ne trouve qu'une seule citation, on ne sait pas s'il s'agit d'un hapax ou non. Si l'on pouvait financer l'ajout de renvois lexicographiques et lexicologiques, cela rendrait un grand service aux lecteurs. Ainsi, s.v. denaturesce en 687a le renvoi à RLiR 68, 302 serait le bienvenu; de même, on peut se référer à RLiR 61, 282 s.v. desicum en 731a, à RLiR 60, 617 s.v. deswaroké en 765b, et à RLiR 54, 340 et MélSmeets 262 s.v. drugun en 820a. Quant au caractère unique ou non des att., on peut citer par exemple l'art. deschargeable en 712b; on y trouve une seule att. tirée de RotParl¹M II, 222 (= une pétition de 1347-1348). Est-ce un hapax? Comme la concordance du site Internet n'a que ce passage et que les autres dictionnaires (FEW 2, 421b; TL; Gdf; TLF; DMF1) ne connaissent pas le mot, on serait tenté de dire qu'il n'y a pas d'autres att., mais le mot se retrouve ailleurs, par exemple dans RotParl¹M III, 298 [par ycelle matiers le dit Johan est deschargeable par droit]; ce témoignage qui se lit dans une pétition de 1391 est absent - ou du moins introuvable - dans le CD-Rom de RotParl. Il en va de même pour l'art. diacodion en 783b. On n'y trouve qu'une seule citation, mais le mot se lit aussi dans RecMédEupH 102. Ces deux att. peuvent être versées au TL 2, 1907 qui ne cite que AldL.

Dans une prochaine version de l'AND, on aimerait bien que le dictionnaire devienne critique en ce sens qu'il nous aide à vérifier les att. agn. que ses prédécesseurs ont enregistrées d'après des sources plus ou moins sûres. Je pense par exemple à Gdf qui cite de nombreux doc. agn. d'après ce qu'il appelle l'«imp. goth., Bibl. Louvre». Par exemple s.v. disseise s.f. "dépossession" Gdf 2, 725c relève une seule att. d'après «Stat. de Richard II, an II, impr. goth., Bibl. Louvre»: «[...] delaier par tielx fraudes les dites disseises et les autres demaundantes et lour heires [...]». L'hapax est ensuite passé dans le FEW 17, 20a avec la date de 1378. Or le mot ne se trouve pas dans l'AND². Faut-il conclure qu'il est à y ajouter? Une vérification dans le CD-Rom de RotParl permet de supprimer ce mot-fantôme, car le passage cité par Gdf peut être rapproché de RotParl¹M III, 21 Richard II, oct. 1377, n° 83 où on lit (je cite d'après le CD-Rom) «d'aloigner les ditz disseisez et lour heirs par tielx fraudes de lour recoverir». Il s'agit du s.m. disseisé que l'AND² en 797a s.v. disseisir enregistre en le traduisant par «(law) disseisee, one dispossessed of his freehold». L'équipe de l'AND n'est-elle pas la mieux placée pour préciser ainsi nos connaissances?

Voici d'autres remarques ponctuelles:

[625a] s.v. d^1 : dans la 2^e citation *enpainte* est à lire *enpeinte*.

daeei 1. daeey.

s.v. daie: les formes daie et dae ne sont pas fondées sur les citations alors qu'il faut relever daye et deye qu'on y lit; on devra enregistrer AngDialGreg cité par le TL 2, 1170 [por sa daie] et renvoyer à MöhrenLand 147 pour la discussion sur cette att.; la citation unique [androchium: daeey] pour le sens de "dairy-man" est imprimée «hoc androchium, a daeey» dans HuntTeach I, 95 et là le glossateur semble considérer le mot comme anglais.

s.v. *daierie*: relever *daerye* et *deyerie* qu'on lit dans les citations; on peut ajouter *deyerye* NicBozMorS 184 cité par le TL 2, 1170; cf. aussi MöhrenLand 148.

[625b] s.v. *daliement*: ajouter comme forme *dalyement* qu'on lit dans la 3^e citation et *dayllement* qu'on lit dans ChronPLangIIT 1008; dans l'avant-dernière citation il faut lire *par entre vus* au lieu de *par vus*.

[626a] s.v. *damage*: la 1^{re} citation pour le sens 2 ne provient pas du vers 5800 mais du vers 10844 de ProvSalSanI; dans le passage de RotParl¹M I, 3 cité sous *a, en damage de,* il faut lire *grevamen* au lieu de *gravamen*.

[626b] s.v. *damager*: on peut ajouter la forme *dammaisgier* qu'on lit dans 1315 RotParl¹M I, 358a [*no gent dammaisgiet*].

[627a] s.v. *damagous*: la forme *damageous* qui est citée sans appui se lit dans ChaplaisStSardos 119 (324b s.v. *blemir*); on peut ajouter *damageos* qu'on trouve dans BrittN I, 398 cité en 401b s.v. *chace*¹.

s.v. *Damas*¹: parmi les formes citées sans appui, *Damasche* et *Damast* se lisent dans RoisC 209 et BibleDécBN 17623; on pourra ajouter *Damars* et *Dumas* qu'on lit dans BibleDécBN 15854 et BibleDécEN 15854.

s.v. damascene: la forme damascene se lit dans HuntMed 74,73 [prunes damascenes]; pourquoi imprime-t-on deux fois damascene à l'entrée? La 2º forme est-elle à lire damascenis suivant la 2º citation? On pourra ajouter SecrSecrPr²LHu 300 [les neires prunes sount en deus maneres, damistres e chaumpestres. [...] De ceste maniere sount les prunes damascenes].

[627b] s.v. dame!: en 629a on a damys qui nous renvoie ici; dans la 4º citation provenant de HornP 570 Ceo est à lire çoe et dans la 5º citation tirée de NicBozMorS 53 il faut lire quaunt au lieu de quant; le sens de "la Vierge Marie" qui est relevé dans le TL 2, 1178, 3 est absent bien qu'il se trouve par exemple dans PAbernLumH¹ 6256 [la Dame]; 335 [nostre Dame]; etc. (cf. gloss.); renvoyer à assumpciun pour l'Assumpcion Nostre Dame.

s.v. *dameisel*: parmi les formes citées sans appui, *damisel* et *dancel* se trouvent dans ProvSalSanI 4608 et GaimarB 1916, tandis que *danzel*, *dommaisel* et *donzel* se lisent dans HornP 946, 1144 et 570; en 632a il y a l'art. *dawzel* qui nous renvoie ici.

s.v. dameisele: parmi les formes qu'on lit dans les citations, damaysele, damesel et damoysele ne sont pas relevées à l'entrée; parmi les formes citées sans appui, on peut signaler que damaisele se lit dans HornP 2702, dameisele dans RoisC 110, dammeisele dans ProtH 4827, dammoisele dans ShortPearcyFabl n° 13, 195, damoisele dans ShortPearcyFabl n° 17, 121, damosele dans ThomKentF 3370, daunzele dans HornP 517; on peut ajouter à la liste des graphies damaoysele PAbernLumH¹ 3128, damesele PAbernLum ms. C (cité dans l'AND¹ s.v. pigace; correspond à PAbernLumH¹ 3179 [damoysele]), dameysele PAbernLum ms. C (cité dans l'AND¹ s.v. oreillaunce; correspond à PAbernLumH¹ 3123 [damesoyle, cette forme aussi est à ajouter]), dammesele NizBozSermL 68, 20 (cité en 562a s.v. coronele), damoiselle Gaunt¹ II, 107 (cité dans l'AND¹ s.v. terrage), damoselle ChronAnG 106 (cité dans l'AND² s.v. funz), dancele HornP 2702 var.; dans la dernière citation tirée de RotParl¹M com est à lire come.

s.v. dammeiscle (7e ligne d'en bas): lire dammeisele au lieu de dammeiscle.

s.v. *dampnable*: aj. PAbernLumH¹ 11862 [*fu dampnable*] que Gdf 2, 415c a tiré du ms. Harley 4390, f° 69d au sens actif "qui cause du dommage" de l'adj.

[628a] s.v. *dampnablement*: dans la dernière citation tirée de RotParl¹M III, 27 *dam-nablement* est à lire *dampnablement*.

s.v. dampnatiun: dampnacion qu'on lit dans des citations n'est pas enregistrée à l'entrée; pour dampnatiun, renvoyer à SThomGuernW² 667 cité par le TL 2, 1179.

s.v. dampnedeu: parmi les formes citées sans appui, Dampnedé, Damnedé et Damnedeu se lisent dans FantosmeJ 1532 var., 1532 et 975 et Dampnedieu dans ThomKentF 593; on lit Dampdieu et non Dampdeu dans ThomKentF 3167; aj. comme loc. avoir Damnedeu "arriver auprès de Dieu" SThomGuernW² 30, cf. TL 2, 1916, 8.

[628b] s.v. dampner: renvoyer au TL 2, 1180 qui cite pour l'emploi pron. l'att. antérieure de S'ThomGuernW² 691; dans la 1^{re} citation de l'emploi subst. du p.p., il faut lire serunt au lieu de serum [sic] et le passage provient de S'ThomGuernW² 663 et non de 135; pour cet emploi, il faudra relever les att. de BrendanW 1172 [Criz de dampnez oënt et plurs] et 1182 [U li dampnet sunt reçoüd] qui antidatent le TLF qui a enregistré comme 1^{re} att. EneasS² 2760 d'après GdfC.

[629a] s.v. dampnos: dans la 2e citation covens est à lire covent.

s.v. *dampnosement*: le même exemple de RomRom est cité par Gdf 2, 417c d'après le ms. BNF fr. 19525, f° 148v° où on lit une autre forme [*dampnusement*].

s.v. dan^2 : parmi les formes citées, la plupart sont sans appui (on lit dauns dans RecMédQuiH 107 [Dauns Galiens] et donz dans BrendanW 454 cité par le TL 2, 1184, 20) et il faut relever daunz qu'on lit dans deux citations; damiz de RotParl¹M I, 408 [Damiz Piers] (pétition non publiée dans le CD-Rom) est-il une lecture sûre? Lire plutôt daunz?

s.v. danceler: dans la 1^{re} citation seint d'autru et nurrice sont à lire seient d'autrui et norice si l'on suit ChardryPletM au lieu de ChardryPletK; dans la citation tirée de MirAgn²K 227, 10 (= LIII, 10) il faut lire meschine, [...] En lui cherir mult mist... (cf. d'ailleurs TL 2, 1187, 43 qui cite le même passage).

[629b] s.v. *dancer*²: pourquoi a disparu le renvoi de l'AND¹ à ChronAnG 39, 18 pour la forme *dauncere*?

s.v. *daneis*: les formes *danays* et *daneys* qu'on lit dans des citations sont à relever; aj. pour subst. *Danes* BrutPetitT 8, 20.

s.v. danelae: on a Danelahe dans LoisGuillL 2, 3 cité dans l'AND¹ s.v. ore¹; aj. Denelahge LoisGuillO 21, 2.

s.v. *dangerus*: où est le sens 2? Est-ce le sens de "in question, of doubtful efficacy" de l'AND¹ qui a disparu?

s.v. *dangier*: renvoyer au TL 2, 1190-1195 d'autant plus qu'en 1191, 24 il enregistre RomRomT 283 pour la loc. verb. *mener le dangier* "être arrogant" et qu'en 1193, 48 il cite *mauvés daunger* OxfGlG.

[630a] s.v. dangier: dans l'att. de HuntMed 161, 392 citée pour le sens 2, il faut lire danger au lieu de dangier; l'att. de HuntMed citée pour la loc. a dangier se lit en 196, 1500 et non en 195; dans les deux att. de BibleDécBN 14229a et 3964 citées pour aver dangier de et estre a dangier a il faut lire danger et non dangier; l'att. de PAbernLumH¹ cité pour faire dangier (de) est au vers 12260 et non 12262 et il faut lire d'aler au lieu de d'aller; dans l'att. de ThomKentF 189, celle de SFrançCR 5712 et celle de MirAgn²K 28, 39 citées aussi pour faire dangier (de), Dangier, Deu et plus dangier sont à lire Danger, Deus et plus danger.

[630b] s.v. *danter*: renvoyer au TL 2, 2026 qui cite aussi d'autres att. agn.; la forme *donter* se lit dans Lapid 318 (cité s.v. *ferté* de l'AND²); citer pour le sens 1 ProvSalSanI 3673, cf. ZrP 113, 476; la 2e att. «bon fet bestes a daunter, Cal 88» [sigle absent de la biblio-

graphie de l'AND²; cf. pourtant AND¹] pour le sens de "to tame, break in" est citée en 43a sous *adanter* avec la leçon *adaunter*; dans l'att. de NicBozMorS 25 citée pour le sens 2 il faut lire *daunter* au lieu de *danter*.

- s.v. *danture*: la 1^{re} citation est un prov., cf. ChardryPletK 1327 cité par Gdf 2, 748b; ProvM 1765.
 - s.v. danzeier: lire danzeler au lieu de danzeier.
- s.v. *darain*: bien qu'on soit renvoyé à *derein*¹, sous ce dernier on ne retrouve pas la forme *darain*.
 - aj. dargenter pour renvoyer à deargenter.
- s.v. *dart*¹: renvoyer au TL 2, 1196, 26 qui donne le sens de "flèche" à PsCambrM 63, 7 et qui distingue le sens de "flèche (envoyée par Amour)" qu'on trouve par exemple dans ProtH 8834 [*Amur un dart li enveia*].
- [631a] s.v. *date*¹: l'att. citée pour le sens de "specific day of month" provient de RotParl¹M II, 207 et non de II, 205.
- s.v. *date*²: dans la citation de A-N Med I, 58 (= ChirRogH) on doit lire *les pieres* et non *des pieres*.
- s.v. *date*³: renvoyer au TL 2, 1198, 13 qui cite entre autres Adgar et au FEW 21, 318b qui enregistre *darz* (forme ici citée sans réf.) en précisant qu'il est relevé dans TilGlan 64; aj. *dat* HuntAgnMed 2, 103, 737 [*El dat de li verrés vermelles a fiance*].
 - s.v. dater²: l'att. de Rough 14 (ca. 1353 selon le DEAF) antidate le TLF et le DMF¹.
 - s.v. datif: aj. datyf comme graphie.
 - [631b] s.v. daubeure: le mot se lit aussi en 72, 28 de AncrRiwleTT;
 - s.v. daubour: Gdf 2, 424a aussi cite LCustR; renvoyer à MöhrenLand 149.
 - s.v. daufin: il faut relever delphyn, dolfyn et dolphyn qu'on lit dans des citations.
- [632a] s.v. *daugnement*: bien qu'on soit renvoyé à l'art. *dignement*, sous ce dernier on n'a pas la trace de *daugnement*.
- s.v. *dauk*: la forme *dauque* citée sans appui se lit dans HuntMed 328, 12 et 330, 24; le mot semble n'être attesté qu'en agn.
- s.v. dauneure: dans la citation il manque pur avant mestier (même erreur dans l'art. dauneure de l'AND¹).
 - aj. dayel et dayllage pour renvoyer respectivement à deel et à daliage.
- s.v. de: renvoyer au TL 2, 1202 qui cite des att. agn. antérieures à celles relevées par l'AND². [633a] dans la 2e citation du sens 10 appareillé est à lire apparaillé; dans la 2e citation du sens 12 il faut lire por ço au lieu de purceo.
- [633b] dans l'att. de AncrRiwleTT 83, 11 qui est citée pour "in the matter of, as regards" du sens 15, il faut lire *hapent* au lieu de *lapent*; dans l'att. de ThomKentF 5308 pour "(in preparation) for" du sens 16, *assemble* est à lire *assembla*; dans l'att. de ThomKentF 2284 citée pour "(of extent or degree) (byfore compar. adv.) by so much, (all) the", il faut lire *tensee* au lieu de *tensu*.
 - [634a] la dernière citation du sens 18 qui provient de HornP 2372 [de noauz m'en

esta] est à ranger plutôt en 633b, à la 12e ligne d'en bas «(of extent or degree) (before compar. adv.)»; dans la 2e citation du sens 20, empruntée à PAbernLumH¹ 12016, il faut lire meuz vaudreit au lieu de mieuz vaudreot et signaler d'où vient la var. de, car l'éd. H¹ ne la relève pas dans son apparat; dans la 3e citation du sens 21 il faut lire corumpus au lieu de corrumpus; la 4e att. de "(qualifying) of, characterized by" du sens 23 vient de MirAgn²K 26. 81 et non de 26. 82.

[634b] la 1^{re} citation du sens 27 vient de FantosmeJ 1924 et non de 1930; dans la 2^e citation du sens 28 il faut lire *mais de feverer* si l'on suit la leçon de PhThCompS; la 2^e att. du sens 31 vient de HornP 974 et non de 975; la 5^e citation du sens 33 vient de RotParl⁴R 225 et non de 22; sous «(with object inf.) to» du sens 33, on doit lire *host* au lieu de *hostel* dans la citation de NicBozMorS 30 et *large* au lieu de *larges* dans celle de MirourEdmAW 82, 44; dans la citation de RotParl⁴R 235 enregistrée sous «(expressing purpose, obligation or futurity)» du sens 33, *vendront* est-il une correction tacite de *vendrent* de l'éd.?

[635a] dans la citation de BrendanS 1300 relevée sous de [...] (jesqu')a, jesque, de [...] en, il faut ajouter en avant sui; dans la citation de Crisis 72 (l. plutôt «45. 3» [cf. version Internet] où mei est à lire mey) enregistrée pour de par, maunke (sic ds l'éd.) est-il à corriger en maunde? Pour estre bien de renvoyer à 316b où l'on trouve d'autres att.; pour estre mal de renvoyer à l'AND¹ s.v. mal¹ d'autant qu'ici on n'en a pas d'exemples; or de + inf. subst. est attesté plus tôt dans SLaurentR 782 [Or del sofrir]; pour de la cloche il faut renvoyer à clokke¹; pour de dreit il faut renvoyer à dreit où est cité le même passage à côté de bien d'autres; renvoyer de même pour de pres à l'AND¹ s.v. pres; 6e ligne d'en bas, pourquoi le renvoi de de ci, de si à deci qu'on lisait plus haut est-il répété ici?

s.v. $d\acute{e}^{I}$: renvoyer au TL 2, 1227 qui cite d'autres att. agn.; relever la forme dyces, dys qu'on lit dans des citations; dans la 3^{e} citation provenant de HuntTeach I, 413 il faut ajouter: deiz après calixus; sous geter les dez "to throw the dice" on cite TristThomG 1654 mais il s'agit d'un emploi au sens fig., cf. l'éd. Lecoy gloss. s.v. jeter; v. aussi DEAF J 270, 46.

[635b] s.v. deable: pour dieble on peut renvoyer à SOsithB 1324 [Tant ad forment dieble enticé] qu'on lit en 853b.

s.v. [deablesse]: pour la forme deblesse on peut renvoyer à ChronAnG 153, 12 cité s.v. enchanteresce; on pourra ajouter deabblesse NicBozMorS 169.

[636a] s.v. deablie: dans la 1^{re} citation la correction «(1. esponterent)» doit être placée avant mei; si deblie se lit dans RobGrethEv 89va13 (cité en 702b s.v. deriver¹), on ne voit pas où se trouve la forme deablie; aj. deblye SFrançCR 3082.

s.v. *dean*: la presque totalité des formes citées en vedette ne sont pas dans les citations alors qu'il faut y ajouter *dyens* de la dernière citation; renvoyer au TL 2, 1987 qui cite SThomGuernW¹ 1669 [*deien*]; *deane* et *dene* se lisent dans YBB 20 I Ed III 365 (AND¹ 585a) et ChronPLangIIT 2498; aj. *daen* SermJos⁵H p. 27 var.

s.v. deanee: deanie se lit dans 1344 RotParl¹M II, 154, n° 38 [la deanie d'Everwyk]; l'att. de deanies que Gdf 2, 735c a tirée des «Stat. de Henri IV d'Englet., an IX, impr. goth., Bibl. Louvre» correspond à 1407 RotParl¹M III, 621, n° 56 [eveschees, abbees, priories, deanes, ou autres dignitees electiefs queconges].

s.v. deanrie: relever les formes deanerye et deanry qu'on lit dans des citations. aj. deaus pour renvoyer à deus¹.

s.v. *debailler*: si l'on tient compte de l'art. *bailler* 277b, il vaut mieux comprendre l'att. unique comme exemple de la loc. *debailler a ferme*.

s.v. debarder: renvoyer à EstFougL p. 57 qui se réfère à un article de W. Rothwell.

[636b] s.v. *debat*: aj. *dubat* RotParl⁴R 241 [*plusours dubatz et conteks*]; la forme *disbat* se lit dans YearbEdwIH 32-33, 249 comme nous l'apprend GdfC 9, 275c; que signifie *debas* cité entre parenthèses?

[637a] s.v. *debatre*: dans la 3^e citation du sens de l'emploi trans. tirée de TilGlan il faut lire *jevene* au lieu de *jeune*; le 1^{er} exemple du sens 2 de l'emploi trans. [*Entur le cunte debatent sun halberc*] vient de ChGuillM 878; les réf. de la 2^e citation du sens 3 de l'emploi trans. sont à lire plutôt «*Crisis* 109 [= n° du doc.]. 9» et non «*Crisis* 124 [= page]».

s.v. *debauker*: renvoyer au TL 2, 1479 *desbauchier*; la citation provient de PAbernLumH¹ 5722 et non de 5721 et il faut lire *ki avenir* au lieu de *ke avenir*.

[637b] s.v. *debite*: dans la 2^e citation tirée de RotParl¹M, l'éd. comme le CD-Rom donnent *affermont* au lieu de *affermant*.

s.v. *debitour*: la forme *debtour* citée sans appui est-elle bien ici ou à mettre s.v. *dettur*? en 639b s.v. *debtour* on est renvoyé à *dettur*.

s.v. *deble¹*: l'att. de «*Rom Chev* (P) [sigle de l'AND¹ qui a disparu de la bibliographie de l'AND²] 40v» correspond à ThomKentF 3011P; «Godefroy» n'est pas dans la liste des textes cités, faut-il lire «Gdf»?

s.v. deblerie: bien qu'on soit renvoyé à deablie, on n'y trouve pas deblerie; lire plutôt «deblerye v. deablerie»?

s.v. deboneire: parmi les formes citées sans appui, deboneir et debonair se lisent dans AncrRiwleTT 215, 28 et HLancA¹ 96, 5; relever les formes deboner, deboneyre, debuneyre qu'on lit dans des citations et aj. debonoire AncrRiwleCH 215, 26; dans la citation de MirourEdmAW 18, 36 enregistrée pour «(of crestures) beneficial, tame» du sens 1 deboneres est une faute pour desboneres, cette forme est à relever aussi; dans la citation de SLaurentR 281 relevée pour «noble, high-born» du sens 2 il faut lire desfaire et non defaire; dans l'att. de SThomBenS 252 citée pour le sens 3, convenable est à lire covenable.

[638a] s.v. deboneirement: dans la 3e citation il faut lire nasquist au lieu de nasquit.

s.v. deboneireté: parmi les formes citées sans appui, debonaireté, debonairté, debonerté, debonerté, debonerté et debonnereté se lisent dans EchecsCottHH 38, HornP 1240, PAbernLumH¹ 5047, 7285 et SAubH 781; debonierté se lit dans «Lum lais 49v 16» selon la version Internet de l'AND² s.v. deboneireté (alors que la version papier cite le même passage d'après PAbernLumH¹ 2533 [deboneirté]; dans la citation il faut supprimer [E]); dans la 1re citation Covient est à lire covient.

s.v. debriser: parmi les formes citées sans appui, debrisere et desbriser se lisent dans HuntAgnMed 2, 8 et EvNicAgnP 1683 (cité s.v. bestorner); on peut ajouter debrusier PsCambrM 75, 3 (p. 133) var. [serad debrusiez].

[638b] l'exemple de SAubH 1702 [Le cors brisent e batent de mace e de bastuns] cité pour «to break, fracture (bones etc.)» du sens 1 du v.tr. est à supprimer, c'est SAubH 1703 [tut est debrisé] qui contient le verbe debriser; dans l'att. de RotParl¹M II, 237 citée pour le sens 4 de l'emploi trans. meismes manque après debrusé; noter que le dernier exemple cité pour le p.p.adj. d'après StatRealm II, 64, XI [... dirumpez & debrusez] correspond à celui que Gdf 2, 437c a enregistré d'après «Stat. de Richard II, an XIII, impr. goth., Bibl.

Louvre»; l'att. que Gdf *ibid* a tirée de «*Stat. de Henri V*, an II, impr. goth., Bibl. Louvre» [... *eschape ou debruse prisone...*] correspond à 1414 RotParl¹M IV, 25, n° 24 [id.].

[639a] s.v. debrisure: relever la forme debrusor qu'on lit dans la pénultième citation; renvoyer à Gdf 2, 437b qui cite «debrusure de prison (BRITT., Loix d'Anglet., f° 3, ap. Ste-Pal)», cette att. correspond à BrittN I, 8 cité s.v. brisure [vérification faite par Willy Stumpf]».

s.v. debuter: renvoyer au TL 2, 1239 qui cite aussi des att. agn.; les formes debotier et debutter se lisent dans MirJustW 66 (cité en 661a s.v. deforcement) et Affairs of Ireland 264 (cité en 1092a s.v. evescherie); les 2°, 3° et 4° citations du sens 4 de l'emploi trans. viennent de HuntTeach II, 5, II, 167 et I, 41 et non de «YBB Ed II ii 5», «YBB Ed II ii 167», «YBB Ed II i 41».

[639b] s.v. *debuter*: la dernière citation de l'emploi trans. est-elle tirée de «*Mch Tayl Accs* 3 Hen V» ou «*Mch Tayl Accs* 3 Hen IV» comme on lit en 787a s.v. *digger*?

- s.v. deça: renvoyer à enarere pour de ça enarere.
- s.v. decalcher: renvoyer à Gdf 2, 442c et au TL 2, 1248 qui citent PsOxfM, etc.
- aj. deceindre pour renvoyer à desceindre.

[640a] s.v. deceit: renvoyer à Gdf 2, 429a, 446b (en 446c Gdf cite «Stat. d'Edouard, ann. IX, impr. goth., Bibl. Louvre», qu'on devrait vérifier) et 551c s.v. desceyte «? [au lieu de définition]» (avec deux att. tirées de «Chron. d'Angl., ms. Barberini» et «Britt., Loix d'Angl.» qu'il faudrait vérifier); relever les formes deceyt, deceyte, desceyte, disseyte qu'on lit dans des citations; dans l'att. de RotParl¹M I, 11 citée pour le sens 1 il faut lire breefs au lieu de brefs; dans l'att. de RotParl¹M I, 283 citée pour a, en deceit de il faut lire deceite au lieu de deceit; le syntagme bref de deceit se trouve dès 1293 dans YearbEdwIH 21-22, 45 [bref de deceyte].

[640b] s.v. *deceivable*: renvoyer à Gdf 2, 440a qui cite PsCambrM 34, 21 (p. 58); relever comme graphies *deceyvable* et *desceyvable* qu'on lit dans les citations; la 5^e citation du sens 1 vient de AncrRiwleTT 184, 32 et non de 184, 31; dans la 2^e citation pour «fallible, unreliable» du sens 2 il faut lire *endreit* et non *endreyt*.

s.v. deceivablement: l'att. que Gdf 2, 440b cite d'après «Stat. de Henri IV d'Englet., an VI, impr. goth., Bibl. Louvre» correspond à 1404 RotParl¹M III, 557, n° 59 [sur lours ditz accomptz a lours propres oeps et profit desceivablement concelez et retenuz, citation d'après le CD-Rom].

s.v. deceivance: dans la version Internet on a une att. de decevanche ds Triv, pourquoi a-t-elle disparu de la version papier? On peut aj. comme att. antérieure ProvSalSanI 3035 [En veire amor n'ad decevance Plus quë en certeé dotance]; aj. à la liste des formes deceivaunce et deceyvaunce qu'on lit dans des citations ainsi que desceyvance ChronPLangIIT p. 436, 29; parmi les formes citées sans appui, decevaunce se lit dans NicBozCharV 455, att. citée par le TL 2, 1245 auquel il faut renvoyer; dans la 4º citation enticé est à lire enticee si l'on suit l'éd.

s.v. *deceivement*: la forme *decevement* se lit dans PhThCompsS 504, att. citée par le TL 2, 1245 auquel il faut renvoyer.

s.v. deceivor: aj. decivour SecrSecrPr²LH 309.

[641a] s.v. deceivre: parmi les formes de l'inf. citées sans preuve, deseivre se lit dans HuntMed 308, 75 [Il ne vus pura pas deseivre]; relever les formes de l'inf. deceyvre et des-

ceyver qu'on lit dans des citations; l'att. de «Westm 31392» cité pour le p.p.adj. a-t-elle une réf. erronée? le chiffre me paraît énorme, lire «31.392»? l'att. unique [... ele n'est fors pur mei decevre] citée pour l'inf. substantivé semble plutôt être à ranger sous le v.tr.

[641b] s.v. *december*: renvoyer au TL 2, 1243 qui cite non seulement PhThCompM mais aussi StengelDigby.

s.v. *deception*: pour le sens 1, aj. ProvSalSanI 3649 [*Tant unt en els deceptions*] qui précède RotParl¹M III, 574; renvoyer au TL 2, 1243 qui cite CroisBaudriM III, 141.

s.v. *decés*: renvoyer au TL 2, 1244 qui cite SThomGuernW¹ 3012 au sens de «Abgehn»; parmi les formes citées sans appui, *decesse* et *desés* se lisent dans PAbernLumH¹ 3745 var. et 8802 var.

- aj. decevabel, decevable pour renvoyer à deceivable.
- s.v. decevableté: renvoyer à Gdf 2, 440b qui cite deux autres att. d'autres régions.
- aj. decever, decevor, decevour pour renvoyer à deceivor.

s.v. dechacier: renvoyer au TL 2, 1247 qui cite des att. agn.; relever les formes decacher, dechascer, deschacer qu'on lit dans des citations; dechascer se lit aussi dans WaldefH 1571; aj. dechascier WaldefH 1396, deschascer BrutIntB 4072; où se lit la forme decacer qui est relevée en 639b?

[642a] s.v. dechaiement: relever la forme dechaement qu'on lit dans la pénultième citation.

s.v. dechair: les formes de l'inf. decheer et deschaer se lisent dans ModvB² 3392 et dans 1376 RotParl¹M II, 343 [soeffront leur maisons deschaer]; dans la 4° citation du sens 1 du v.n. il faut lire seet au lieu de scet si l'on suit l'éd.; dans la citation de MedTrans 352 enregistrée pour «(med.) to be voided, pass out (from the body)» du sens 1 du v.n. ouy est une faute pour ou; dans la 3° citation du sens 2 du v.n., dunke est une faute pour dunc et l'on aimerait bien savoir dans quel ms. se lit la var. dechiet puisque celle-ci n'est pas relevée dans PAbernLumH¹.

[642b] s.v. *decharpenté*: pour la var. *deschirpentez* il faudra tenir compte de la remarque de PAbernLumH¹ var. 13917 qui propose de lire *descharpentez*.

- s.v. deche: cf. la note de l'éd. qui renvoie à Gdf 7, 620a.
- aj. dechedement, dechément pour renvoyer à decheement.

s.v. deci: renvoyer au TL 2, 1250 qui cite d'autres att. agn.; la 1^{re} citation se retrouve en 452b s.v. ci¹ comme exemple de de ci la, il faut réfléchir sur la classification (pour deci enavant, deci que etc. aussi); pour deci enavant aj. les deux exemples cités s.v. 452b s.v. ci¹ ainsi que HLancA¹ 235, 14 cité en 248a s.v. avant¹; l'exemple de GaimarB cité pour deci que (ne faut-il pas ranger cette att. ainsi que les deux suivantes s.v. decique¹? Cf. aussi 452b s.v. ci¹) vient de 1820 et non de 1818 et il faut lire avint au lieu de vint; pour deci la que il faut citer ThomKentF 7254 cité en 453a s.v. ci¹.

[643a] aj. decicom pour renvoyer à desicum.

s.v. decique¹: deicique et dicique ne sont-ils pas à ranger sous ici (cf. TL 5, 1273)? d'ailleurs en 635a (s.v. de) d'ici qu'a est distingué de de ci.

s.v. *decique*²: le renvoi à *deci* est à supprimer puisqu'il se trouve déjà sous *decique*¹. [643b] aj. *declamer* pour renvoyer à *desclamer*.

aj. (?) declarable, cf. GdfC 9, 282a.

s.v. *declarer*: aj. *desclarier* ProvSalSanI 7053 (ou faut-il corriger *desclarrer* de l'entrée en *desclarier*?); renvoyer au TL 2, 1252 et 1254 qui distingue *declarier* et *declarer*.

[644a] dans la 1^{re} citation du sens 3 il faut lire *li* au lieu de *il*; dans la 3^e citation du sens 3 tirée de Ann Lond 173, 28 *dotif* est-il à lire *dutif*? On lit cette dernière forme dans la citation enregistrée s.v. *dutif*; la dernière citation vient de ManLangK 3, 16 et non de 3, 17.

s.v. *declarissement*: la 1^{re} citation tirée de StatRealm I, 319, II correspond à celle que Gdf 2, 445c cite d'après «*Stat. d'Edouard III*, an XXV, impr. goth., Bibl. Louvre».

s.v. *declarsir*: renvoyer au TL 2, 1253, Gdf 2, 445b et au FEW 2, 743b plutôt qu'à l'art. *declarer*.

s.v. declin: la 2º citation de la loc. en declin vient de WaldefH 5456 et non de 5454 et il faut lire turna au lieu de turne; dans la 2º citation de aler a, en declin etc. il faut lire declyn au lieu de declin et cette forme est à relever en vedette; la var. (ou plutôt BibleDécBN 12209) de BibleDécEN 12209 [... vet (var. est) a declin] citée pour le sens 3 de aler a, en declin etc. montre qu'il faut relever estre a declin à côté de aler/venir a/en declin.

[644b] s.v. declination: aj. sous le sens 2 le syntagme declination cretique HuntAgnMed 2, 23 [kar hom ne les trovera ja san[s] fevre dusc'a la declination cretique].

s.v. decliner: la 1^{re} citation [Ne decl[i]nz (Latin: Ne declines) mun cuer en malvaise parole] est attribuée à PsCambrM 237, 4 dans la version papier, mais la version Internet corrige (quand?) les réf. en 140, 4 [= p. 250]; dans la citation de SermJos¹H enregistrée pour le sens 5 du v.n. il manque nus avant devuns; dans la citation de ThomKentF 7742 enregistrée pour le sens 2 de decliner a il faut lire Ou au lieu de u; dans la citation de AncrRiwleTT 42, 23 relevée pour le sens 1 de decliner de il manque bien après poet.

[645a] s.v. *declineson*: aj. *declinaison* "ensemble des formes d'un mot qui subit des flexions suivant les nombres, les personnes, les cas, les temps et les modes" DonatOxfS 47, cf. StädtlerGram 195.

s.v. decoction: parmi les formes citées sans appui, decocsion se lit dans ChirRogH 60 [Le signe de la decocsion]; relever la forme decoctiun qu'on lit dans trois citations; aj. decoctium ChirRogH 48 [la gute de la decoctium]; dans le 1er exemple il faut lire il ert au lieu de il est.

s.v. decoler: l'emploi neutre est-il assuré? dans les trois citations on a l'inf. au sens passif.

[645b] s.v. decoleur: renvoyer au TL 2, 1258 qui cite SMarg6S, texte agn.

s.v. *decoloration*: il s'agit de la 1^{re} att. par rapport au FEW 2, 923a et au TLF; le mot n'est-il pas à ranger auprès de *desculurer*? La citation vient de HuntAgnMed I, 171 (= PlatPractH 171) et non de I, 71 (= ChirRogH).

aj. decorable pour renvoyer à decurable.

s.v. decoste: réunir ici les matériaux cités s.v. coste.

s.v. *decouper*: il vaut mieux distinguer les mss B et E de BibleDécN (= *Anc Test* de l'AND²), les 1^{res} citations du sens 1 et du sens 2 viennent du ms. B tandis que la 2^e citation du sens 1 vient du ms. E.

s.v. decoupler: renvoyer à descupler plutôt qu'à descoupler, puisque celui-ci est à supprimer.

aj. decours pour renvoyer à decurs.

s.v. *decovenaunt*: la citation est aussi enregistrée à tort s.v. *descovenir* comme un exemple du p.p.adj.; il vaut mieux comprendre le mot comme subst., cf. note de l'éd.: «This [= counter-covenant] seems the best translation of *decouenaunt*».

aj. decovrir pour renvoyer à descovrir.

s.v. decré: dans la citation de PAbernLumH¹ 9153 seynt est une faute pour seint.

[646b] s.v. decrestre: dans la 1^{re} citation bon est une faute pour bons.

s.v. *decretale*: la forme *decretetal* relevée en vedette est-elle une faute pour *decretal*? aj. *decretable* PAbernLumH¹ 9054 var.

s.v. *decrever*!: dans la dernière citation la corr. de *clé* en *clou* est superflue si l'on suit l'interprétation de l'art. *clou* en 469a où la même att. est citée sans corr.

[647a] aj. decunseiler pour renvoyer à descunseillier.

s.v. decure: il faudrait distinguer deux verbes: decorre v.n. "couler" etc. (TL 2, 1260; FEW 2, 1572b currere) et descorre v.n. "courir çà et là" et v.a. "discuter" (TL 2, 1535; FEW 3, 92b discurrere); la 2º citation du sens 1 du v.n. vient de Studer 62, 821 et 824 et non de 825; dans la citation de AncrRiwleCH 46, 9 enregistrée pour «to stream (with)» du sens 1 du v.n. (cette att. ne doit-elle pas être rangée sous decure en lermes?) il faut lire lermes au lieu de larmes.

[647b] s.v. decurement: aj. decorement HuntAgnMed 2, 86, 274 [Solonc l'auctor l'apele de sanc decorement]; la 3^e citation vient de PsCambrM p. 95, 24 et non de p. 94, 24.

s.v. decurs: renvoyer au TL 2, 1261 qui cite entre autres SThomGuernW² 6121 pour estre en decurs au sens fig.; dans la citation de PsCambrM 1, 3 enregistrée auprès de PsOxfM 1, 3 il faut lire ruisals au lieu de ruissals; dans la citation de ModvB² 7578 enregistrée sous le sens 1 il faut lire el au lieu de ei; dans la citation de HuntAgnMed I, 168 (= PlatPractH) enregistrée pour «flowing, run» de l'ewe est une faute pour d'ewe; la 1^{re} citation de en (le) decurs se lit non pas dans Studer 133 mais dans la var. de Studer 133 (= LapidSPS 28), le texte étant el decurs.

[648a] s.v. dedeign: relever dedeing et dedeyn qu'on lit dans des citations.

[648b] s.v. *dedenz*: parmi les formes citées sans appui, *dedenze* se lit dans NicBozMorS 44 [*dedenze dozze ans*].

[649a] s.v. *dedenzein*: renvoyer au TL 2, 1266 et à Gdf 2, 451b qui citent deux autres att. agn.: PsCambrM 5, 10 et SThomGuernW² 295; le mot n'est pas attesté dans d'autres régions.

s.v. *dederain*: la 1^{re} citation provient de PhThCompS 3427 et non de 2446; renvoyer au TL 2, 1167, 41 qui cite deux autres passages de la même œuvre.

s.v. *dedenz*: pour le syntagme *dedenz age* renvoyer à l'art. *age* 73a où l'on en trouve d'autres exemples.

[649b] s.v. *dedevant*: matériaux à réunir avec ceux rassemblés pour *de devant* s.v. *devant* 772b; renvoyer au TL 2, 1850, 42 et 1853, 1 qui citent des att. antérieures de PhThCompS 2665 (adv.) et 2765 (prép.); dans la 2^e att. citée pour l'emploi adv. *diemaine* est à lire *diemeine*.

s.v. deding: aj. desdeing RecMédQuiH 403 [Ce fait le desdeing del ventrail]; l'art. ne doit-il pas être réuni avec l'art. dedeign si l'on comprend le desdeing del ventrail comme "courroux de l'estomac, diarrhée"?

[650a] s.v. *deduire*: dans la 2^e citation du sens 2 du v.a. il faut lire *por* et *esveisure* au lieu de *pur* et *enveisure* si l'on suit ChardryPletM et non ChardryPletK.

[651a] aj. deeblie pour renvoyer à deablie.

s.v. deesce: aj. deuesce GenHarlS 681.

s.v. defaçure: la forme defauçure se lit dans HuntTeach II, 164.

[653b] s.v. [defaisable]: dans la 1^{re} citation [i] est-il à lire [ki] selon la correction de ProvSalSanI 4938?

[655b] s.v. defauture: relever la forme defaiture parce qu'en 654a s.v. defaiture² on est renvoyé ici et que cette forme se lit non seulement dans la 2^e citation mais aussi comme var. de la 3^e citation.

[656a] defendour: aj. defendeur ElucidaireIIID III, 72D [Avrunt li buen defendeurs e li mal encuseurs?].

[658a] s.v. defensail: la forme defensail se lit dans GaimarB 549.

[659b] s.v. defiement: relever desfiement qu'on lit dans deux citations.

aj. defiesable pour renvoyer à [defaisable].

[660a] s.v. definement²: la forme definiement se lit dans HornP 4746, cf. aussi la note de l'éd.

s.v. defire: aj. deffire HuntAgnMed 2, 24 [si li donés avant choses moles et bones a deffire].

[660b] s.v. defloter: signaler qu'il s'agit d'une 1re att., cf. ZrP 117, 319.

[661a] s.v. *deforceant*: virgule entre *deforçaunt* et *deforciaunt* de l'entrée; relever la forme *deforceaunt* qu'on lit dans la 2° citation; aj. *deforciant* 1293 YearbEdwIH 21-22, 11.

[661b] s.v. *deformé*: l'att. unique de cet article ne doit-elle pas être rangée s.v. *desfurmer*?

[662a] s.v. defroter: aj. comme att. antérieure ProvSalSanI 6193 [De pleindre sei, des defroter].

[663b] s.v. defuler: la 1^{re} citation [Et huy de la terre est il craventé] enregistrée pour «to trample down» du sens 1 qui vient de ThomKentF 8006 et non de 8005 ne contient pas le mot defuler, veut-on citer le vers 8005 [Hier de par Alisandre fust terre desolé] en corrigeant desolé en defolé?

[664a] s.v. degast: si on lit Ke derubes, ke deguast, on pourra ajouter ici PetPhilT 483.

s.v. degaster: parmi les graphies énumérées dans l'entrée, ni degastere ni dewguaster ne sont attestées dans les citations, tandis qu'il faut relever desguaster (forme citée en 729b) qu'on trouve dans Anc Test 1670 (= BibleDécBN 1670); pourquoi met-on entre parenthèses dagaster et degatter, toutes deux attestées dans les citations; on ne trouve pas la trace de desgastere (qui est relevé en 728b comme entrée factice) ni celle de dewaster (v. 783a); pour le v.r. on peut ajouter HuntAgnMed 2, 79, 86 [Tant se degastent par travail les humors]; la dernière citation du p.p.adj. doit être lue egestas: egestus, -ta, -tum, degastez.

[664b] s.v. degasteur: la référence d'OxfPs1 est à lire «119.4».

[665a] s.v. degeter: relever dejeter qu'on lit dans plusieurs citations.

[665b] s.v. *degrater*: aj. comme att. antérieure ProvSalSanI 8928 citée par le DEAF I 576.

[667a] s.v. degurder: dans la 2e citation de Receptaria (= RecMédCCH 270) ke est une faute pour ky.

[667b] s.v. dei: ajouter parmi les formes de l'entrée dey et doy qu'on lit dans les citations; petit dei et quart dei se lisent respectivement dans PAbernLumH¹ 13498 [al dei petit] et RobGrethCorsS 408 [el quart [dai]]; on peut ajouter tierz dai "majeur" RobGrethCorsS 407 [el tierz dai]; ce dernier texte donne aussi dait en 409, qu'on peut enregistrer parmi les graphies; renvoyer à demustrer puisqu'en 686b on a une autre citation de l'expression demustrer del dei.

[668a] s.v. deim: il faut renvoyer à FolTristOxfS 510 pour daim et l'on doit aussi relever daym, dayme, deym qu'on lit dans les citations; la première citation provenant de HuntTeach I, 418 doit se lire Hic damus: deim.

s.v. *deime*: on peut citer par exemple ProvSalSanI 4055 et 4065 qui précèdent les att. citées; on doit relever comme graphie *deyme* qu'on lit dans deux passages cités et renvoyer au TL 2, 1171, 48 qui enregistre aussi NicBozMorS 149.

[668b] s.v. deis1: renvoyer au TL 2, 1989 dois qui cite RoisC 75 [deis].

s.v. deité: une att. antérieure se trouve dans PhThBestWa 61.

[669b] aj. delacer pour renvoyer à deslacer.

s.v. *delai*: relever les formes *delay*, *delaye*, *deley*, *dilay* qu'on lit dans des citations et aj. *dilaye* 1400-1401 RotParl¹M III, 474 [saunz ascun dilaye].

s.v. delaiance: la graphie delaiaunce se lit dans Ross 3259 (cité en 629a s.v. dance).

[670b] s.v. *delaiment*: relever la forme *delayment* qu'on lit dans une citation; aj. *delayement* qui se trouve dans ChronPLangIIT 2529 [saunz delayement (var. daliement)].

s.v. *delapider*: il vaudra mieux distinguer *dilapider* "gaspiller" (FEW 3, 79b) et *delapider* "lapider" (FEW 5, 171a); dans la 2^e citation tirée de SAubH 1730 *delapiderent* est-il une correction tacite de *delapident* de l'éd.?

[671a] s.v. *delez*: parmi les formes citées sans appui, *deliez* se lit dans WaldefH 4198 [*E la reïne deliez li*].

[671b] aj. delicer pour renvoyer à deliter¹.

s.v. delieement: aj. deliement RecMédRawlH 605 [copez la cire ben deliement].

[672a] s.v. *delit*²: il faut lire *criminalx* au lieu de *criminals* dans la 1^{re} citation et *essil* au lieu de *exil* dans la 2^e.

s.v. *delitablement*: que signifie «*Ancren*² 209.18.2»? Ne faut-il pas comprendre «*Ancren*² 209.18» [= AncrRiwleTT p. 209, ligne 18]?

[672b] s.v. *deliter*¹: la forme *delicer* se lit aussi dans Female Religious 197 [*Ki se delice en sa parole*].

[673a] s.v. *deliverance*¹: relever *delyveraunce* qu'on lit dans une citation, cette forme se lit déjà dans SFrançCR 8442.

[674b] s.v. delivre: la forme dilivre se lit dans ca. 1396 LettrOxfL n° 153, 35 [avoir au dilivre pur lui les biens...].

[675a] s.v. *delivre*: la 2^e citation enregistrée pour *a, ad, au, en delivre* correspond à RecMédQuiH 1479.

s.v. *dellion*: bien qu'on lui donne le sens de «dandelion (?)», l'att. de HuntMed 330, 24 est traduite dans le gloss. de l'éd. à la p. 451 par «bdellium, sweet gum from trees of the genus Commiphora».

[675b] s.v. deluvie: la forme deluje se lit dans PetPhilT 487.

s.v. demain1: aj. demeyn JugAmMeliorM 94.

[676a] aj. demaineté pour renvoyer à [demeineté].

[677b] s.v. *demangler*: renvoyer au TL 2, 1362 qui cite GuillLongH 79 et 375 d'après GuillLongJ.

[679a] s.v. [demeineté]: relever la forme demaineté à l'entrée.

[680a] s.v. dementers: renvoyer à desque¹ pour desque dementiers que; aj. dumenteres RecMédCCH 571 (cette att. est citée s.v. endementiers d'après une autre source, cf. remarque ci-dessous).

[681a] s.v. demi¹: aj. (ici ou s.v. tun) demi tun s.m. "moitié d'une intervalle" PetPhilT 1956 [De la lune jeske a Mercur Est demi tun aseur], 1^{re} att. par rapport au FEW 13², 34a.

[682b] aj. demostrer pour renvoyer à dei où l'on a une att. de deis demostrers.

[685a] s.v. demustrance: relever la forme demoustraunce qu'on lit dans la 1^{re} citation.

[686b] où est passé l'art. [demustrur] de l'AND¹? Si l'on retrouve deis demostrers sous dei, la 2e citation tirée de Chirom [... vers le demostrour] semble avoir disparu dans l'AND².

s.v. *denaturel*: les att. de *desnaturé* sont à ranger s.v. *denaturer*, c'est-à-dire qu'il faut comprendre celle de ThomKentF 97 var. comme p.p.subst. et celle de SClemW 8801 comme v.pron.; renvoyer au TL 2, 1655 qui cite des att. agn.

s.v. denaturelement: relever desnaturément qu'on lit dans la 2° citation; où se lit denaturément? est-ce une faute pour desnaturément?

s.v. denaturer: la 1^{re} citation du v.r. vient de ProtH 9246 et non de 9247; SClemW 8801 cité s.v. denaturel est à ranger sous v.r.; on ajoutera encore p.p.adj. SFrançCR 8372 (att. citée à tort s.v. denaturesce [où repris est une faute pour reprys]; cf. gloss. de l'éd.) et p.p.subst. ThomKentF 97 var. (att. citée à tort s.v. denaturel); aj. aussi v.a. (ou p.p.adj.) HuntAgnMed 2, 86, 297 [Et por ce que li sanc est tot desnaturés].

[687a] s.v. *denaturesce*: relever la forme *desnaturece* qu'on lit dans une citation et supprimer la forme *denaturez*, cf. ci-dessus remarque sur *denaturer*.

s.v. denelae: denelae est-il à lire denelahe? cf. 629b s.v. danelae.

[688b] s.v. denoter: pour montrer que le mot est attesté en dehors de ProvSalSanI, on peut ajouter Female Religious 479 [Le neir quë en professïun Presistes od beneïçun Denote le despit del mund] pour le sens 1.

s.v. *denree*: *denré* se lit dans ManLangK 19, 6; les att. de HornP 1457 et de CorE 260 sont considérées comme renforcement affectif de la négation par MöhrenVal 101 et celuici cite aussi DestrRomeG 6 et 17.

[689a] s.v. *dent*¹: la dernière citation de *dent de lion* tirée de Medical Codeswitching correspond à HuntMed 241, 52.

s.v. *dentre*, *dentour*: il vaudra mieux supprimer cet article et ranger les att. (toutes celles de *d'entre*) sous *entre*; aucune att. de *dentour* n'est citée ici, mais l'on en trouve en 966a s.v. *entur*

[690a] s.v. denz: aj. comme graphies deeyns, deeynz, deyns, deynz qu'on lit dans des citations; on peut ajouter aussi deyntz RotParl⁴R 108 [deyntz l'eglise].

[691a] s.v. depardevant: la même att. est citée dans l'AND1 s.v. pardevant.

[695b] s.v. *depescer*: dans la 1^{re} citation tirée de MirourEdmBW 39, 25 pour "to break (bread)" sous le sens 1 de l'emploi trans., il faut lire *depesça* au lieu de *despesça*; la 2^e citation pour «(med.) to break up, dissolve» du sens 1 du v.a. vient de HuntMed 328, 15 et non de 328, 13.

[696a] s.v. *depesceure*: parmi les formes citées, *depcsçure* est sans doute une faute pour *depesçure*.

[696b] s.v. depincer: dans la citation lus est à lire luus.

s.v. depopler: parmi les formes citées sans appui, despeopler se lit dans SecrSecrAbernB 466 [Seit sun nun despeoplé]; relever depuepler qu'on lit dans une citation.

[697b] s.v. depraver: l'att. de l'emploi intr. vient de PetPhilT 31 et non de 32.

s.v. deprendre: l'att. de SermOyezT 907 pour le sens 1 étant citée aussi (et sans doute à juste titre) en 698a s.v. depriendre, elle sera à supprimer ici; par contre on pourra ajouter ici le sens de "comprendre" LapidFFS 823 [Sa nature grieu est deprendre] si l'on suit l'interprétation donnée en 647a s.v. decure et si l'on ne coupe pas le mot deprendre en de prendre; 9a] s.v. derechief: aj. dirichef HuntMed 315, 4.

[699b] s.v. derein¹: parmi les formes citées sans appui, deroin, darrainz et dirrain se lisent dans ThomKentF 1937 [leçon corr.: as d[e]roins conreis], ManLangK 13, 30 [a darrainz] et LettrOxfL n° 299, 10 [dirrain passé]; on peut relever comme graphies darrayn, darreyn, derayn, derayn, drayn, dreyn, dryen qu'on lit dans des citations ainsi que dareyn RotParl⁴R 172 [ceo dareyn parlement] et droyn qu'on lit dans ChronPLangT 273, 454 [du droyn dalyement] cité en 625b sous daliement; la 1^{re} citation provient de WaldefH 3296 et non de 3294; pour le syntagme derein age, il faut comprendre qu'on soit renvoyé à l'art. age.

[700a] pour derein volenté (l. plutôt dereine volenté) on peut ajouter PAbernRichR 733; dans la 5e citation donnée pour le sens 1 de a, al, a la, en derein, il faut lire au drein en deux mots.

s.v. [dereinable]: le sens de «unspeakable» convient à nun dereinable comme le dit l'AND¹ et non pas à dereinable.

s.v. dereine: renvoyer à Gdf 2, 522a qui cite une att. de 1304 YearbEdwIH 32-33, 245.

[700b] s.v. dereinement²: parmi les formes citées sans appui, derenement, derrainement et derrainment se lisent dans SecrSecrAbernB 1719, SThomGuernW² 4509 (= TL 2, 1169) et RotParl⁴R 271 [le tax derrainment granté] (l'AND¹ y renvoyait); aj. comme graphie dreynement qu'on trouve dans une citation.

[701a] s.v. *dereiner*¹: renvoyer au TL 2, 1440; parmi les formes dont la plupart sont sans appui, pourquoi *darreineres* est-il cité entre parenthèses alors que *darreinere* est enre-

gistré hors des parenthèses? On peut signaler que darreinner se lit dans SAubH 1529 [al darreinner]; l'att. de ThomKentF 4438 [En Inde la d[e]rein[e] (var. dareine)] citée pour le sens 4 doit être rangée s.v. derein¹ en 699b.

s.v. dereiner²: ajouter comme formes deregner, dereinner, dereygner, dereyner, dereysner, desreigner, desreiner, desreiner, desreyner, disreyner qu'on lit dans des citations; dans l'att. de ThomKentF 1356 citée comme 1^{er} exemple du sens 3 il faut lire *Si* au lieu de *Sil*; dans le 3^e exemple cité pour "(law) to deraign [...]" sous le sens 4, il faut lire *Le quel* au lieu de *Liquel*.

[702a] s.v. derere¹: renvoyer au TL 2, 1441 qui cite pour l'emploi adj. une att. antérieure de PhThBestWa 35 [le trait deriere]; les formes dererre, deriers, darrere, derriere, dereir, direre sont sans appui; la 3° att. de l'adv. tirée de FoukeH 15, 11 (et non 15, 10) est à mettre sous prép., car on doit lire derere ly; les 4 lignes (de la dernière ligne de 702a à la 3° ligne de 702b) de l'emploi adv. sont à supprimer puisqu'elles se retrouvent à juste titre sous la préposition.

[702b] s.v. [dererement]: la même att. est citée en 44a sous aderierment, il faut supprimer l'un des deux articles.

[703b] s.v. *derube*: pourquoi cet art. n'est-il pas mis à côté de *desruban* comme dans le TL 2, 1737?

[704a] s.v. des¹: renvoyer à desore¹, desoreenaprés, desorenavant, desorendroit ainsi qu'au TL 2, 1445; dans la 1^{re} citation du sens 2 sacés est à lire saces puisqu'il s'agit de la 2^e pers. sing.; la 2^e citation du sens 2 vient de GaimarB 817 et non de 818; auprès de des [...] desk'a, jusqu'a on pourra ajouter des [...] tresque qu'on lit dans la citation de GaimarB 4367 ainsi que dans GarmarB 803 [Des Hoiland tresqu'en Colecestre].

[704b] s.v. desabler: le 1^{er} passage cité pour desabler de d'après SFrançCR 3006 où l'on corrige defeblé en desablé est compris autrement en 728a où l'on corrige defeblé en defublé, la 2^e interprétation me semble préférable. s.v. desacesmé: le passage cité de AncrRiwleTT 171, 1 donne comme var. desacemees, forme qu'on peut relever.

[705a] s.v. *desadunc*: puisqu'on a l'art. *desidunc* en 731b, l'att. de PsOxf est à ranger dans celui-ci.

[705b] s.v. desaforester: parmi les formes citées sans appui, disaforester et deaforester se lisent dans RotParl¹M III, 298 (cité ds l'AND¹ 515b) et StatRealm I, 144 (cité ds l'AND¹ 142a mais disparu de l'AND²); dans la 2e citation tirée de RotParl¹M I, 476 puralee est à lire poralee.

[707a] s.v. $\it desancrer$: la $2^{\rm e}$ citation de l'emploi neutre vient de WaldefH 4181 et non de 4179.

[707b] s.v. desapendant: dans la 1re citation desicum est une faute pour desicom.

s.v. desaraier: la 1re citation se lit dans LettrOxfL 363, 21 et non 21-22.

[708b] s.v. *desavisé*: relever la forme *desavysé* qu'on lit dans une citation; dans la 3e citation du sens 1 il faut lire *ayde* au lieu de *aide*.

[709b] s.v. desbareter: parmi les formes citées sans appui, debareter et debaretter se lisent dans WaldefH 9799 et ProtH 10238; on peut ajouter debarater ConqIrlMu 535 et 541 (à vérifier), att. citées par Gdf 2, 543b auquel il faut renvoyer.

s.v. desbarrer: renvoyer au TL 2, 1479 qui cite SThomGuernW² 5486 [desbarez], forme citée ici sans appui.

[710a] s.v. desblamer: dans la 2e citation il faut lire uy et susmettre au lieu de n'y et surmettre; renvoyer à ici 61, 604 pour le caractère régional du mot.

s.v. desbullir: renvoyer au TL 2, 1481 qui cite la forme desboillir LapidFFB.

s.v. desbuscher: renvoyer au TL 2, 1483; l'att. unique de l'emploi neutre n'est pas sûre, car l'apparat de SermJos⁵H note 1 est peu clair et l'on ne voit pas s'il faut comprendre sei debucherent ou debucherent sans pronom; une att. plus certaine de l'emploi neutre se lit dans TurpinBrianeS 1034 [il desbucherent tout ensemble quy ainz ainz]; dans la citation de TurpinBrianeS 1024 enregistrée pour l'emploi pron. il ne faut pas oublier ces avant desbucherent; dans l'att. de HornP citée pour l'emploi pron. desbuscherez est une faute pour desbucherez.

s.v. *descarié*: si on lit *descarjé* au lieu de *descarié* dans l'att. unique, celle-ci devra être rangée s.v. *descharger* en 712b et cet art. sera à supprimer.

[710b] s.v. descendre: la forme desendre se lit dans SAubH 227 [Uns hom d'iluec en terre ça jus desendi].

[711b] s.v. *descente*: dans la citation de YearbEdwIIM X, 42 enregistrée pour «(law) direct line of descent» du sens 2 il faut sans doute supprimer l'un des deux *descente*; pour le sens 4 on peut ajouter 1302 YearbEdwIH 30-31, 55 [descent de heritage], att. citée par Gdf 2,550c; dans la 2^e citation enregistrée pour *dreit*, *lineal descente* il manque *ont de* après *Par*.

aj. desceu pour renvoyer à descosu.

s.v. deschant: aj. descaunz FoukeH 54, 10, att. citée par Gdf 2, 552b auquel il faut renvoyer.

[713a] s.v. deschaucer: relever dechauser qu'on lit dans une citation; aj. deschalcier SThomGuernW² 5946 [Dunc se fist erramment tut nuz piez deschalcier] cité par le TL 2, 1500 auquel il faut renvoyer.

[713b] aj. deschirpenté pour renvoyer à decharpenté.

- aj. descirer pour renvoyer à decirer.
- aj. descirure pour renvoyer à decirure.

s.v. *desclamer*: renvoyer à Gdf 2, 556b grâce auquel on peut ajouter pour le v.tr. 1305 YearbEdwIH 32-33, 369 et pour *desclamer en* 1304 YearbEdwIH 32-33, 107; la 1^{re} citation du v.n. est attribuée à YearbEdwIH 30-31, 119 mais elle vient de 1304 YearbEdwIH 32-33, 119, cf. Gdf qui cite le même passage avec les bonnes réf.

[714a] s.v. desclore: renvoyer au TL 2, 1508 et à Gdf 2, 557b qui citent plusieurs att. agn., Gdf cite par exemple 1303 YearbEdwIH 30-31, 401 pour le sens 5 du v.a.; dans la citation de RotParl¹M I, 268 enregistrée pour «to reveal» du v.a. il faut lire seu au lieu de su; dans celle de EdConfVatS 6632 enregistrée pour le sens 3 du v.r. detresce est une faute pour destresce; l'exemple de IpH cité pour le sens 4 du v.r. vient du vers 9229 et non de 9231; dans la citation de YearbEdwIH 21-22, 567 enregistrée pour le sens 3 du p.p.adj. parole est une faute pour paroles et il vaut donc mieux supprimer sic.

[714b] s.v. *desclower*: la 2^e citation vient de EdmK 3144 et non de 3143 et il faut lire *descloer* au lieu de *desclower*; la forme *descloer* est à relever, sans doute en premier lieu, cf. TL 2, 1507.

[715a] s.v. descomfire: on peut ajouter la forme descounfire DialSJulB 60 var.; dans la 1^{re} citation acuillerent est une faute pour acuillirent; la dernière citation du p.p.adj. est plutôt le passif du v.a.

s.v. descomfiture: relever les formes desconfeiture et discomfiture qu'on lit dans des citations; dans la citation de ProtH 8934 enregistrée pour mettre, turner a descomfiture il manque ben avant veu.

[716a] s.v. desconvenient: dans la 1^{re} citation (qui est enregistrée aussi s.v. descovenir) serreit et lei sont à lire serrait et lay; la 2^e citation est aussi s.v. descovenir où la réf. «YBB Ed II XX 15» est à lire «YBB Ed II XX 150».

[717b] s.v. descostiver: la citation vient de MedRecs 216, 101 et non de 216, 102.

s.v. *descosu*: la forme *descosu* se lit dans ThomKentF 1691; relever *descousu* qu'on lit dans deux citations; aj. *descusu* ThomKentF 3209 var.

aj. descours pour renvoyer à decurs.

s.v. descous: le renvoi est à lire discusser et non discurre.

[718a] s.v. *descovenir*: SecrSecrAbernB est la 1^{re} att. par rapport au FEW 2, 1128a; il faut supprimer les trois citations du p.pr.adj., enregistrées aussi (avec des leçons ou réf. différentes) en 645b s.v. *decovenaunt* et en 716a s.v. *desconvenient*.

s.v. descovenue: renvoyer au TL 2, 1541 qui cite ProtH 6130 au sens de "mésentente" et à Gdf 2, 569b qui cite RoisC 81; dans la citation de WaldefH enregistrée pour le sens 2 il faut lire descovenue au lieu de desconvenue.

s.v. *descovrement*: Gdf 2,570b et le TL 2,1543 citent aussi PsOxfM p. 254, 4 et ils nous permettent de corriger la citation où il faut ajouter *le* avant *descovrement*.

s.v. descovrir: relever decovrir, decuverir, descoverrir, descufrir qu'on lit dans des citations.

[718b] la 2e citation du v.a. tirée de Foedera CI, 339 [e son (l. s'en) fuirent countre la Montaigne de B.] ne contient pas le mot descovrir, le passage sauté se lit plus bas dans la 1re citation de «(mil.) to remove the bards, armour from a war-horse» attribuée à AncrRiwleTT 174, 28, il faut donc lire ici «kaunt il nous oirent aprocher de soens, il descoverirent chevaus, e son fuirent countre la Montaigne de B.»; dans la citation de ElucidaireIIID 86 (= III, 23D) il faut ajouter a avant cels; dans la citation de AncrRiwleTT 174, 28 enregistrée pour «(mil.) to remove the bards, armour from a war-horse» il faut supprimer «kaunt il nus oirent aprocher dé soens, il descoverirent leur che»; la 1re citation de «to explain, make plain, elucidate» du sens 6 du v.a. vient de AncrRiwleCH 82, 26 et non de 82, 25; dans la citation de PAbernLumH¹ 10422 enregistrée pour le sens 7 du v.a. K'autre est une faute pour K'autri; dans TristThomG 1597 cité pour «(of persons) to betray, expose, give away» du sens 7 du v.a. decovrir n'est-il pas une faute pour descovrir? cf. éd. L 1600 qui corrige en descovrir la leçon du ms. Descovrer.

[719a] la dernière citation du v.r. enregistrée d'après «*Lum lais* 120r6» correspond à PAbernLumH¹ 7203 [*Le nun d'actiun se descuvre*]; dans la 1^{re} citation du p.p.adj. *un* est à lire *en*; la 3^e citation du sens 1 du p.p.adj. vient de AncrRiwleCH 312, 36 et non de 312, 35; dans la citation de SFrançCR 3044 enregistrée pour le sens 3 du p.p.adj. il faut lire *descovert* au lieu de *descouvert*; la 1^{re} et la 2^e citations de *a descovert* viennent respectivement de GaimarB 1072 (et non de 1073) et de ProtH 12043 (et non de 12045).

[720a] s.v. desculurer: renvoyer au TL 2, 1511 qui cite aussi des att. agn.

s.v. descunreer: relever descunreier qu'on peut reconstituer à partir de la 3e citation.

s.v. descunseillier: relever les formes deconseiller, decunseiler, descousayler qu'on lit dans des citations; dans la 2^e citation du sens 2 du p.p.adj. loin est une faute pour loinz.

[720b] s.v. descupler: relever la forme descoupler qu'on lit dans la 2^e citation; dans la 1^{re} citation decuplerent est une faute pour decouplerent; dans la 2^e citation il faut lire i au lieu de I; dans la 4^e citation descoplerent est une faute pour descolplerent, cette dernière forme aussi est à relever.

[721a] desdignaument: cet article doit être réuni avec l'art. dedeignaument 648a qui cite le même exemple.

[722a] s.v. desease: relever diseise qu'on lit dans une citation.

[722b] s.v. desecher¹: aj. desecchier HuntMed 334, 16 [ce vaut a tous les ners desecchié[s]].

[723a] aj. desemoneter pour renvoyer à desamonester.

[723b] s.v. deseivre1: la citation correspond à RecMédQuiH 1197.

s.v. desenfler: la forme deemfler se lit aussi dans RecMédCCH 444 [e il deemflera]; il vaudra mieux citer cette att. pour savoir que dans celle de Receptaria 103 (= RecMédCCH 131) citée pour le v.n. l'éditeur n'a pas inventé la forme deemflera pour corriger la leçon du ms. do emflera.

[724a] s.v. deserte¹: dans la 1^{re} citation du sens 1 bien et fist sont à lire ben et fet; dans la 2^e citation du sens 2 porrez est une faute pour poez; la 3^e citation du sens 4 vient de AmAmOctF 337 et non de 338; dans la citation de AncrRiwleTT 258, 18 enregistrée pour par, pur sa (etc.) deserte, noter que ou ele est supprimé après il; dans l'att. de ModvB² 5087 citée pour sanz deserte il faut lire Sanz et non sanz.

[724b] s.v. *deserter*: l'att. de GaimarB 2160 enregistrée pour l'emploi absolu est en fait une leçon corr. qu'il vaut mieux mettre entre crochets carrés comme dans l'éd.

s.v. deservir¹: le sens 1 du v.tr. est attesté déjà dans PhThBestWa 143.

[726a] s.v. desestable: ce mot n'est connu qu'en agn., v. FEW 12, 221b; TL 2, 1575.

s.v. desestoper: aj. desestuper RecMédQuiFH 546 [E les pores desestuper].

[726b] s.v. desevelir: relever desseveler qu'on lit dans la dernière citation.

s.v. *desevraille*: noter que cette att. est citée aussi par Gdf 2, 652c d'après Roq; renvoyer au TL 2, 1752 pour des att. continentales.

s.v. desevrance: renvoyer à Gdf 2, 652c qui cite ChardryPletK 1406.

s.v. desevrement: aj. deseivrement PhThCompS 755 [Fist un deseivrement De la rumaine gent], att. citée par Gdf 2, 653b et le TL 2, 1753; on peut ajouter aussi la forme desceverement qu'on lit dans DialSJulB 362 var. [Serroit le noun desceverement].

s.v. desevrer: relever les formes decevrer, desceveryr, deseyvrer qu'on lit dans des citations; aj. desceverer AmAmOctF 28 [Qe l'un de l'autre desceverast]; Gdf 2, 654a cite «Stat. de Richard II, an XIII» [sount ores disseverés], att. qu'il faut vérifier; que veut dire «[dot1]» qu'on lit après «v.a.»? On peut signaler que la 1^{re} citation est une leç. corr., le ms. donne desevere; dans la 3^e citation qui vient de PlainteVgePurT 58 et non 60 les deux lunges sont à lire longes; la 4^e citation vient de YearbEdwIH 20-21, 55 et non de 59, l'on doit lire une

feez au lieu de un feez, de plus cette att. est citée plus loin sous le sens 5 «to cut off (from)» du v.a. avec une autre faute d'impression (descevrey est à lire descevery); dans l'att. de YearbEdwIH 21-22, 489 citée pour le sens 4 du v.a. il faut lire sy au lieu de cy et esté manque après usent; dans la dernière citation du v.a. il faut lire deseivre au lieu de desseivre; dans la 1^{re} citation du sens 1 du v.pron. deseverent est une faute pour deseverent; dans la citation de TristThomG 60 enregistrée pour «to break up, go different ways» du v.pron. le 2^e desevre est une faute pour decevre; dans la citation de PsCambrM p. 18, 4 enregistrée pour le sens 3 du v.pron. il faut lire ensembleement au lieu de ensemblement.

[728a] s.v. desfurmer: aj. comme att. antérieure PetPhilT 2218 [Ke sa furme tut defurmum]; 2571 [Quant [Deu] ymage ad defurmé].

s.v. *desgari* (mot à aj. au DEAF G 266): dans la liste des graphies il est superflu de renvoyer comme dans l'AND¹ à RotParl¹M II 46 pour *desgorrie* puisqu'on lit maintenant la citation; il faut par contre relever *desgarry* qu'on lit dans la 1^{re} citation.

[729a] s.v. *desheit*: pourquoi confond-on *desheit* 'émotion pénible' et *dehé ait* (juron) malgré G. Paris R 18, 469 et le DEAF H 45? On ajoutera *dehayt*, *deheyt* dans l'entrée; pour *desait* le DEAF H 86, 10 cite un exemple dans BrendanW 154 var.

[731a] s.v. desicum: relever la forme deci comme qu'on lit dans la 3e citation; parmi les formes citées sans appui, desicom et desicome se lisent dans RotParl¹M II, 133 (cité en 218a s.v. atenir¹) et I, 1 (cité en 628b s.v. dampner) et desicom dans YBB 20-21 Ed I 179 (cité en 737a s.v. desobligé); pourquoi le renvoi de l'AND¹ à RotParl¹M II, 35 et 175 pour desicomes et dessicome a-t-il disparu? Dans la dernière citation il faut lire quant au lieu de quand.

[731b] s.v. desidunc: l'att. de LangetonB 150 relevée dans l'AND¹ mais omise ici contient-elle la forme desidonk citée sans appui? HornP offre deux autres att. en 3881 [Des idunc en avant le voldrai costeïr] et 4356 [Des idonc ki ainz pot se vet apareillant] et la forme de la dernière occurrence est à relever; aj. PsOxfM 136. 3 (cité s.v. desadunc) ainsi que FantosmeJ 1574 [des idunc en avant].

s.v. desir¹: aj. aver desir en qu'on lit dans ProvSalSanI 9139 [Tant unt en l'aprendre desir], cf. ZrP 113, 476.

[735b] s.v. desmembrer: relever dismembrer qu'on lit dans une citation; dans la réf. de la dernière citation il faudra une petite espace entre D et 99.

[736a] aj. desmer pour renvoyer à dismer.

s.v. desmesurable: aj. demesurable SFrançCR 2476.

s.v. desmesurance: aj. "excès" Female Religious 72 [Aprés deit aveir [a]temperance Ki nus defend desmesurance. En mangier, en beivre, en parler, En dormir e en deporter, Nees el servise Dampnedeu Deit hume si estre atempré].

s.v. desmesure: la graphie dismeure relevée en vedette est-elle une faute pour dismesure? On peut ajouter desmessure PhThCompS 1959 [Sages fud a desmessure]; la 2e citation attribuée à «Sibile p. 18» se lit en fait à la p. 19 de PhThSibS et il s'agit d'un passage du ms. O de PhThBest, cf. PhThBestW p. VII.

[735b] aj. desnaturel pour renvoyer à denaturel.

[737b] aj. desonable pour renvoyer à deceivable.

l'art. desorainz avec l'att. de HornP 4209 (où voliez est une faute pour vollez) est à ranger s.v. desore¹ où l'on relève la loc. desore ainz.

[738a] s.v. *desore*¹: les att. enregistrées pour *desore en avant* sont à réunir avec celles de l'art. *desorenavan*.

s.v. *desoremés*: parmi les formes citées sans appui, *desormés* se lit dans HLancA¹ 4, 5. s.v. *desorenavant*: l'att. de Foedera I, 852 *desort en droit* est à ranger s.v. *desorendroit*. [738b] aj. *desoudre* pour renvoyer à *dissoldre*.

[739b] s.v. *despendable*: on pourrait ajouter ThomKentF 738 var. [*despendables*], att. citée par Gdf 2, 626a.

[741a] s.v. desperance: la forme desperaunce se lit dans AspinChansPol VIII, 26 [Ore est la tere en desperaunce].

[743a] s.v. *desplaier*: dans la 2^e citation enregistrée pour «to unfurl» du sens 1 du v.a. il faut lire *count de A*. au lieu de *counte d'A*.

[744a] s.v. despoille: aj. despuilles ProvSalSanI 683 [De ses despuilles qu'il prendereient] pour le sens 2.

[746b] s.v. desprisuner: aj. desprisoner BontéFemM 51 [Desprisonés sumes nous par li]; renvoyer au TL 2, 1715 pour montrer que le verbe n'est pas aussi peu attesté que l'AND² nous le fait croire.

[747a] aj. despuille pour renvoyer à despoille.

[747b] s.v. *despuis*: l'att. de FoukeH citée pour le sens 2 de *despuis que* se lit en 17, 20 et non 21.

s.v. despurveuement: aj. despurveement Religious Life 269 [A la fie jo parol a cientre u despurveement paroles movanz riseies], att. citée en 995b s.v. escient.

s.v. desputeisun: pour desputeison on peut citer ProvSalSanI 8224.

[748a] s.v. desque¹: parmi les formes citées sans preuve, desques, deskes, desks, deskz, desc, dekis sont attestés dans ThomKentF 6593 [desques as albisienes], HornP 4588 [Deskes fud coneud...], OakBookS I, 70 (cité s.v. durer¹), Parl Writs 395 (cité s.v. convenir), PlatPractH 214 (cité s.v. consumpcion), HuntTeach II, 37 (cité s.v. baseté), tandis que desche et dec se lisent dans OrnDamesR 329 [desche les escales seint tendres] et 176 [dec'a la meité]; relever deqe et deqes qu'on lit dans des citations et ajouter deches HuntMed 309, 78 [deches il seit garri], deque MedRecs 220, 136 [Et puis si portez l'enplastre deque il cheise par sei], dreke Winchester 30, 19 (cité s.v. covenant), drekes King'sBenchS III, 102 (cité s.v. parfunt).

[748b] dans la citation de ProtH 9281 enregistrée pour le sens 3 de la conj. il manque le après dire; dans la citation de SThomBenS 1801 enregistrée pour le sens 1 de desqu'a, desque en il faut lire desque au lieu de desqe; dans la citation de ProtH 9804 relevée pour «as far as, up to» de desqu'a, desque en il faut lire desq'a et non desqu'a; dans la citation de R 37, 519 enregistrée pour «down to» du sens 1 de desqu'a, desque en, il faut signaler qu'après servoise on a supprimé quatre mots; dans la citation de AncrRiwleTT 108, 9 enregistrée pour le sens 3 de desqu'a, desque en il faut lire de Quaremme au lieu de du Quaremme.

[749a] la 2° citation de desque ça vient de AncrRiwleTT 169, 25 et non de 167, 25 (même erreur dans l'AND¹); pour desque dunc il faut relever BrendanW 771 var. [dusc'a adunches] puisqu'en 824b s.v. dunc¹ on a desque (a) dunc; renvoyer aussi à endesque.

[750b] s.v. desruban: aj. desurban HornP 3323 [envers un desurban], cf. note de l'éd.

[752a] aj. destemperure pour renvoyer à destemprure.

s.v. destemprance: dans la liste des formes il faut supprimer l'un des deux destemprance.

s.v. destemprer: aj. destempreir RecCoulTitH 206 [Ki vuldrat destempreir vermellun], detemperer RecMédCCH 362 [Treblés rue e detemperez ov urine], dettemprer RecMédCCH 269 [e dettemprer ow un poy de bone vinegre], distemperer HuntAgnMed 2, 8 [distemperez eux od ewe benet].

s.v. destemprure: pour le sens 2 on peut ajouter une att. de RecCoulTitH 206 [Aprés meteiz del destemprure faite de gumme arabica et cola purrit].

[753b] s.v. *destincter*: dans la 5e citation du v.a. tirée de MedTrans 352 *destinctez* est une faute pour *distinctez*.

[754a] s.v. destinctiun: pour le sens 1 on a une att. antérieure de RoisC 121 [destinctiun]; cf. TLF s.v. distinction.

[755b] aj. destenue pour renvoyer à detenue.

[757a] s.v. *destresce*: dans la citation de EdConfVatS 6632 citée pour «(med.) constriction» du sens 1 *detresce* est une faute pour *destresce*.

[759b] s.v. destuper¹: aj. detstopper RecMédCCH 96 [detstoppez vous oyrales].

[760a] s.v. desturbaille: la var. un destrubaylle qui est citée entre parenthèses dans la 2e citation ne se trouve pas dans ChronPLangIIT 929, faut-il lire un desturbaylle. – On peut signaler aussi que la 2e citation correspond à celle que Gdf 2, 662a a tirée de «Fragm., ms. Oxf., Fairfax, 24, f° 7r°».

s.v. desturbance: relever destourbance qu'on lit dans des citations.

[761b] s.v. desturbour: dans la 1^{re} citation du sens 1 il manque et avant destourbours.

[762b] s.v. desuelement: aj. desowelement AncrRiwleCH 292, 17 (sens 2).

[763a] s.v. desurdre: l'att. doit se lire «desurt (var. descurt)» et non «decurt (var. desurt)»; le mot est-il à aj. au FEW 12, 459b?

[765b] s.v. deswaroké: la 2e citation vient de SecrSecrAbernB 1960 et non de 1961.

[766a] s.v. detenir: aj. destenier ChronBurchOH 515 [Enz lé voleit destenier e iloc aver].

[766b] s.v. detenue: la forme destenue se lit dans 1292 YearbEdwIH 20-21, 5 [torce-nouse destenue].

[767a] s.v. determiner: l'inf. determinere se lit dans ManLangK 3, 17.

[768a] s.v. detraction: parmi les formes citées sans appui, destractiun se lit dans SecrSecrAbernB 397.

[769a] s.v. *detribler*: la 4º citation tirée de Medical Codeswitching où *e quire* est à lire *et quire* correspond à MedRecs 204, 16.

[769b] s.v. *dette*: le sens 2 est attesté dès PsOxfM p. 254, att. citée par le TL 2, 1827 auquel il faut renvoyer; dans l'att. de RotParl¹M I, 401 (une pétition datée de 1321-1322) citée pour *dette clere*, il faut lire *xi deniers* au lieu de *xi dette*, cf. deux lignes plus haut dans le texte; dans l'att. de IpH citée pour *de dette*, *aller* est une faute pour *aler*; le 2° exemple

de *de dette* vient de PAbernLumH¹ 11414 et non de 1141; dans la dernière citation *doner* est à lire *duner*.

[770a] s.v. *dettur*: renvoyer au TL 2, 1833 qui cite *detur* PsOxfM p. 254 d'autant plus que cette forme est ici citée sans appui et que cette att. précède celles de l'AND².

s.v. deu¹: relever la forme dy qu'on lit dans une citation; renvoyer à aider pour la loc. si Dieu soy eide.

[770b] s.v. deuement: dans la dernière citation il faut lire saunz loi et reson au lieu de sanz loi e treson.

[771a] s.v. deus¹: la forme doy qu'on lit dans une citation est à relever; la 1^{re} citation tirée de FantosmeJ 114 [les dudze cumpaignuns; cf. trad.] est à ranger s.v. duze¹ "douze"; dans la 3^e citation de de deus en treis (sur cette loc. renvoyer à P. Nobel MélRothwell 149 qui la traduit par "invariablement") il faut lire praerie au lieu de praierie.

s.v. deuté: ajouter le renvoi à diauté.

[771b] s.v. devaler: dans la dernière citation il faut lire dan après si tandis que autive facez est une faute pour antive ferez.

s.v. *devancer*: la graphie *devantiers* qu'on lit dans la dernière citation pourrait être gardée, cf. TL 2, 1857, 34.

s.v. devancir: renvoyer au TL 2, 1848, 42; dans la dernière att. ne doit-on pas comprendre devancir comme v.tr. "précéder" et ainz que comme loc. conj. "avant que"?

s.v. devant: parmi les formes citées sans appui, dewaunt se lit dans RotParl⁴R 24 [par dewaunt vous e vostre consail a ce parlement, att. citée en 1a s.v. a² avec des erreurs]; on ne sait que penser de davaunt de 632a qui nous renvoie ici; aj. devont Religious Life 269 [estois en oreisun devont l'auter]; renvoyer au TL 2, 1849s d'autant plus que par exemple en 1854, 24 il cite une att. antérieure de la loc. conj. devant ceo que PhThCompS 2173, att. à ajouter en 773a.

[772a] la 2e att. citée pour le sens 2 du subst. vient de ThomKentF 351 var. P.

[772b] les matériaux rassemblés pour les loc. a devant, de devant, par devant seront à réunir avec ceux des art. adevant 45b, dedevant 649b (cf. remarques ci-dessus) et pardevant (cf. AND¹); la 1¹º att. citée pour de devant provient de ThomKentF 161 et non 172; dans la 2º att. citée pour le sens 3 de par devant il faut lire Mes il en ert [...] en aprés [...] ausint com... si l'on suit la leçon de AncrRiwleTT 246, 6-7 en n'omettant pas la loc. conj. ausint com; parmi les loc. ajouter or devant HornP 2402 [Dites li ke j'en bui la meitié or devant] que le gloss. traduit par "just now".

[773a] aj. devantcer pour renvoyer à devancir.

[773b] s.v. deveir: parmi les formes citées de l'inf. devoire se lit dans 1399 LettrOxfL n° 286, 18 (cf. 33b s.v. acquiter) mais daver est introuvable; la liste des formes conjuguées ne contient pas deuist (NovNarrS 343), devereyt (RotParl⁴R 107), devoye (PlaintesVgePurT 1070), devoyt (NovNarrS 14), deyve (OakBookS i 64), deyvent (RotParl⁴R 227), deyvont (Rough 61), due (RotParl⁴R 194, etc.).

[774b] s.v. *deveir*: dans la 1^{re} citation de "to be alleged, said to" du sens 7 tirée de WaldefH 2265, il faut lire *nuit* au lieu de *nut*; la dernière att. citée pour le sens 8 de l'emploi transitif vient de PAbernLumH¹ 9491 et non de 9490; le sens 10 de l'emploi transitif contient différents tiroirs malgré l'indication «in sbj. impf. indicating futurity».

[775a] s.v. deveir: dans la 2^e citation de l'emploi impers. il faut lire *D'enseiner* au lieu de *De enseiner*; la dernière citation tirée de RotParl¹M III, 312 contient sanz due procés (et non process) au lieu de par deu procés.

[782a] s.v. devociun: parmi les formes citées sans appui, devoscioun se lit dans HuntMed 84, 8 [par bone devoscioun].

s.v. [devoider]: renvoyer au TL 2, 1824 comme le fait HuntTeach II, 98 note.

s.v. [devoidere]: les formes devoitur et devotueres (celle-ci est citée entre parenthèses) se lisent dans HuntTeach II, 148 et II, 140 (ce dernier passage est cité sous devoideresse).

s.v. devoideresse: la forme devuderesse se lit dans HuntTeach II, 152.

[783a] s.v. devoutement: aj. comme att. antérieure ProvSalSanI 9358 [E servir Deu devotement].

s.v. di^{I} : il vaudrait mieux distinguer di (cf. TL 2, 1898) et die (cf. TL 2, 1913), d'ailleurs ici l'on ne donne aucune att. de die alors que le TL 2, 1913 enregistre HornP 712 [*l'autre die*], cf. note de l'éd.

[783b] aj. diable, diablerie, diablesce pour renvoyer à deable, deablerie, deablesse.

s.v. *diacené*: relever la forme *dyascené* qu'on lit dans la 3^e citation; aj. *diasené* RecMédEupH 33 [ové diasené e yeralogodion].

s.v. diacne: parmi les formes citées sans preuve, diakene et deakene se lisent dans ModvB² 4692 et 4792 tandis que diacre se lit dans SLaurentR 122 et que deiacre se lit dans AngVieGregM 695 (cité en 378b s.v. cardinal); aj. dyakene ModvB² 4687 et diachene SThomGuernW² 4802 (att. citée par le TL 2, 1907 auquel il faut renvoyer).

aj. diacodos pour renvoyer à diadocos.

s.v. diademe: relever dyadesme qu'on lit dans une citation.

[784a] s.v. *diadocos*: renvoyer au TL 2, 1907, 32 qui cite une att. de la forme *diacodos* ici relevée sans appui et qui enregistre aussi *diadocode*, forme ignorée ici; où se lit la forme *diadode*? est-ce une faute pour *diadocode*?

s.v. diadragant: la forme diadragaunt se lit dans HuntMed 74, 72 [Deus letuaries diadragaunt freit].

s.v. *diairis*: la 1^{re} citation tirée de *Med Pres*² 7v et la 3^e citation tirée de HuntMed 71, 47 ne font qu'une.

[784b] s.v. diapenidion: la forme diapennidion se lit dans HuntMed 74, 72 [Deus letuaries diadragaunt freit et diapennidion medle[z] ensemble].

[785a] s.v. diarré: aj. diarrie RecMédEupH 147 [Signe de diarrie].

s.v. diarrodon: dans la 1^{re} citation diadoron est une faute pour diarodon.

s.v. diatrion: pour montrer qu'il ne s'agit pas d'un hapax on peut enregistrer RecMédEupH 143 [Pus use ces electuaries: diatrion pipereon, diaciminum, diaspermaton].

s.v. diauté: ajouter diauté que TilGlan 71 cite d'après Cambridge, Univ. Libr., Ff. 6. 13 (cf. Dean 400); dans la dernière citation lui est à lire liu; les formes diautee et dialtee citées sans appui se lisent dans ChirRogH 70 et 69 respectivement.

[785b] s.v. diete: aj. dyete MedTrans 353 [ceste dyete preciouse] (cité en 197b s.v. asseer).

[787a] s.v. digestif: aj. s.m. "ce qui aide la digestion" RecMédEupH 49 [seit la materie defié oveke le digestif avantdit].

s.v. digestiun: parmi les formes citées sans preuve, degestiun se lit dans SecrSecrAbernB 2058; aj. disgestiun MedPres³ 9 [aveir bone disgestiun].

s.v. digger: cf. remarque sur debuter 639b sur les références.

s.v. dignement: aj. comme att. antérieure ProvSalSanI 2987, 9214.

[788a] s.v. *dilectiun*: la forme *dileccioun* se lit dans 1394 LettrOxfL n° 3,5 (p. 47) [salut et tresentier dileccioun].

l'art. diligeaument n'est-il pas à réunir avec l'art. diligentement 788b? Parmi les formes citées sans preuve, diligealment et diligialment se lisent dans 1377 RotParl¹M III, 14 [diligealment examinez] et 1406 RotParl¹M III, 588 [facent duement & diligialment lour offices].

[788b] s.v. diligentement: aj. diligeanment HLancA1 1, 26.

s.v. dimeine¹: parmi les formes citées sans appui, diemeine et dismenge se lisent dans GaimarB 6339 et LettrOxfL n° IV, 12; relever demeyne, dymegne, dymeyn qu'on lit dans des citations; aj. dymenge 1346 RotParl¹M II, 160.

[790b] s.v. dire: pour la loc. curtement a dire renvoyer à l'art. cortement 569a.

[791a] s.v. dis: aj. dys FoukeH 35, 16.

[791b] s.v. discension: relever les formes disension et dissension qu'on lit dans des citations; parmi les formes citées sans preuve, dissention se lit dans ProvSalSanI 11218; aj. disensiun Female Religious 444 [De discorde vienent tençuns, Escanles et desensiuns], dissencioun ChronPLangI/IIT app. III, p. 463, 85 [saunz dissencioun]; l'att. citée pour estre en discension vient de ProvSalSanI 11219 et non de 11220; la 1re citation enregistrée pour mover discension se lit dans RomRomT 363 et non 364 et l'on a comme var. mener discension.

s.v. *disciple*: les formes *diciple* et *deciple* se lisent dans ChirRogH 80 et 77 et *descipli* se trouve dans BibleHolkP 37,9 (cité dans l'AND¹ 765b s.v. *tandis*); aj. *discipli* BibleHoklP 70, 10 [*entre ses disciplis*]; dans la 1^{re} citation *mire* et *deciple* sont à lire *mires* et *deciplie* respectivement; dans la 4^e citation *piez* est une faute pour *pez*; pour le sens ecclésiastique on a une att. antérieure de *desciple* ds ProvSalSanI 9135.

s.v. discipline: renvoyer à Gdf 2, 551a qui cite ConqIrlMu 2405 et au TL 2, 1490 qui cite SThomGuernW¹; parmi les formes citées sans preuve, decepline se lit dans ProvSalSanI 2488 [La decepline del Seignor]; aj. descepline ProvSalSanI 5047 [Ma descepline recevez]; on peut ajouter aussi la forme dicipline HornP 963, att. citée en dernier [discipline], cf. note de l'éd. pour la bonne lecture.

[792a] s.v. discipliner: renvoyer au TL 2, 1491 qui cite SThomGuernW¹; il est curieux de citer trois formes pour une seule citation; pour fonder decepliner, on peut enregistrer ProvSalSanI 2494 [Poi prieset sun decepliner], qui constitue un exemple de l'inf. subst.

[792b] s.v. discrecion: parmi les formes citées sans preuve, descresciun se lit dans EdConfCambrW 971; aj. descrecyon 1292 YearbEdwIH 20-21, 351 [en descrecyon de justice], descrestioun NicBozMorS 64 (sens 3).

[793b] s.v. discussion: aj. discucione 1400-1401 RotParl¹M III, 474.

[794a] s.v. dismable: dans la dernière citation limites est une faute pour limitez.

s.v. disme: aj. dyme SFrançCR 37.

[794b] s.v. dismer: aj. ProvSalSanI 7809 [S'il desmout sa proprieté], cf. ZrP 113, 476.

[797a] s.v. disseisour: aj. disseisior YearbEdwIIM VIII, 207 (cité en 636b s.v. debat).

s.v. dissimiler: aj. dissumuler SecrSecrAbernB 340.

[798a] s.v. *distiller*: dans la 2^e citation il faut ajouter *le* avant *ruge*; la dernière citation tirée de Medical Codeswitching correspond à RecMédRawlH 613.

[799a] s.v. ditain: parmi les formes citées sans preuve, ditain, ditaigne, ditaine, ditan et ditane se lisent dans RecMédQuiH 781, R 37, 514, HuntMed 139, RecMédQuiH 1611 et HuntMed 137, 119a; aj. diptan RecMédQuiFH 461, diptayne RecMédEupH 29.

s.v. ditandre: dans la 1re citation racine et et sont à lire rascine et e.

[800a] s.v. diversefier: aj. diversifier v.tr. "rendre divers" RecMédEupH 114 [Ausi solonc les quatre divers tens devez diversifier vos emplastres].

[800b] s.v. *diversement*²: pour le sens de "in different ways" on a une att. antérieure de ProvSalSanI 1348.

s.v. diverseté: relever la forme deversité qu'on lit dans une citation; parmi les formes citées sans appui, diversité se lit dans HuntAgnMed 2, 23 [plus diversitez].

[801b] s.v. *dizeine*: relever la forme *dizeyne* qu'on lit dans des citations; aj. *dizeyn* qu'on lit dans YearbEdwIIID 15, 369 (cité s.v. *dizeiner*).

s.v. dizeiner: aj. dizeyner qu'on lit dans BrittN I, 48 (cité s.v. dizeine).

[802a] aj. doblun pour renvoyer à dublun.

s.v. *docke*: pour la forme *dauke* citée sans appui, renvoyer à R 37, 512; la 1^{re} citation est imprimée dans HuntMed 326, 2.

[802b] s.v. doctur: pour doctur de decrés renvoyer à 646a s.v. decré.

s.v. dolabre: aj. Westm Glosses 14 [unum dolabrum est un dolabre, a brod ax].

[803b] s.v. *doleir*: l'emploi subst. du p.pr. est attesté dès PhThBestWa 141 [*Dunc dient li dolent*].

[804a] aj. dolerus pour renvoyer à dolurus.

[804b] s.v. dolurusement: aj. dolereusement AncrRiwleTT 218, 23; dolourousement AncrRiwleCH 293, 7; dulurusement PAbernLumH¹ 12935.

s.v. domee: renvoyer au TL 2, 2000 qui cite RobGrethEvM¹ (R 15, 301, 199) [Les evangelies de donmees], la forme donmee est à ajouter à l'entrée.

s.v. domesche: la forme domecche qui est enregistréee sans appui se lit dans HuntTeach II, 112 [auca domestica: owe domecche]; on peut ajouter domeche qu'on lit dans HuntTeach II, 97 [domestica: domeche] et 99; pour damache qui n'est étayé que par HuntTeach on peut ajouter ModvB² 305.

[806a] s.v. doneer: parmi les graphies citées sans appui (dauneier, daunier, donnaier [cf. 632a], doner, donner, douner, dozneier, doznoier), dounneier et dosnaier se lisent dans HornP 2306 et GaimarB 6505; ajouter daunyer NicBozMorS 169 (cf. d'ailleurs 632a où

daunyer renvoie à doneer; dans la 3° citation tirée de AncrRiwleTT 149, 23 il faut lire ore au lieu de or et dans la dernière citation tirée de AncrRiwleTT 199, 10 come est à lire com (même erreur dans l'art. doneer de l'AND¹).

s.v. *doneison*: parmi les formes citées sans preuve, *donnesoun* se lit dans LettrOxfL n° II, 7.

s.v. doner1: donir se lit dans NicBozMorS 55.

[808a] s.v. *doneur*²: plusieurs formes (*doneour*, *doznur*, *duneour*, *dunur* [cf. 632a]) sont citées sans appui, *dodneur* se lit dans TristThomL 1696 (att. citée par Gdf 2, 745c); relever *dozneur* qu'on lit dans une citation.

[808b] s.v. *donjun*: *dungoun* se lit dans ProtH 12470; il manque à la liste *dongoun* et *doungeon* qu'on lit dans des citations; renvoyer au TL 2, 2019 et à GdfC 9, 408c d'autant plus que celui-ci cite Prot[H 437] pour la forme *dangun*; on peut ajouter une autre forme *dangon* ProtH 509.

[809a] s.v. *dormir*: l'inf. subst. au sens 1 est attesté déjà dans PhThBestWa 346 [*El dormir del leün*].

[810a] s.v. dosse¹: la 1^{re} citation tirée de SGillesP 3324 est à ranger sous «(as object of little worthe) farthing, jot», cf. MöhrenVal 42; ZrP 121, 156; la 3^e citation tirée de Medical Codeswitching correspond à RecMédCCH 305; dans la dernière citation il faut mettre une virgule après *aylle* et l'on doit lire *dyre* au lieu de *dire*.

aj. dotance pour renvoyer à dutance.

[811b] s.v. draconitide: la réf. «Lapid 299.753» est-elle à lire «229.753»?

s.v. dragagant: la 3º citation tirée de Med Pres² 7v est imprimée dans HuntMed 71, 47 où on lit diagragant jufus et penites au lieu de dragragant et diairis medlé ensemble; ce passage ainsi que la forme dragragant qui en découle sont à supprimer puisqu'ils sont enregistrés en 784a s.v. diadragant.

s.v. *dragance*: aj. *dragan* HuntMed 73, 64; la 6e citation qui vient de Medical Codeswitching correspond à RecMédRawlH 537.

[812a] s.v. *dragme*: la 3° citation tirée de Med Pres² 7v correspond à HuntMed 71, 46. s.v. *dragon*: la forme *dragoun* se lit dans FoukeH 54, 17.

[812b] s.v. *drap*: parmi les formes citées sans preuve, *draap* (ou *draas* pl. si l'on distingue le sing. et le plur.) se lit dans Religious Life 269 [pur mes beaus draas]; pour drap linge on pourra ajouter RecMédCCH 530 [E pernez un novele drapelyne].

[813a] s.v. *drapel: drapele* se lit dans RecMédCCH 269 [*E pus metez en une petyt drapele*].

s.v. *drapelet*: parmi les formes citées sans appui, *draplet* et *draplette* se lisent dans RecMédCCH 270 et HuntMed 226, 10.

[816b] s.v. dreiture: dreture se lit dans PAbernLumH¹ 8664.

[818a] s.v. *dreiturelté*: renvoyer à Gdf 2, 774c qui cite aussi PAbernLumH 1 7225; dans la 2^e citation *cotiveure* est à lire *«contineure* (l. *coutiveure*)» comme en 615b s.v. [*cultivure*].

s.v. dreiturier: aj. draiturer CatAnH 981.

[819b] aj. dropesie, dropesye (qu'on lit dans RecMédCCH 432), dropsy (HuntAgnMed 2, 8) pour renvoyer à idropisie.

s.v. *drover*: de quand date l'att. unique tirée de ChappleLond 459? Pour qu'on puisse savoir qu'il ne s'agit pas d'un hapax, on pourra citer par exemple 1400-1401 RotParl¹M III, 474.

aj. droyn pour renvoyer à derein.

[820a] s.v. *drugun*: renvoyer au TL 2, 778b qui cite non seulement FantosmeJ 715 enregistré ici mais aussi SThomGuernW² 1658 et 2479.

[822b] s.v. *duçur*: parmi les formes citées, la cédille dans *duçeour* et *duçeur* n'est pas justifiée; relever *douceour* et *douçour* qu'on lit dans des citations; parmi les formes citées sans preuve, *duceur* et *duzur* se lisent dans SJeanAumU 1918 et 5519.

[824a] s.v. *dunc¹*: parmi les formes citées sans appui, *dunke* se lit dans 1292 YearbEdwIH 20-21, 3 [*dunke vus dirrez*]; aj. *donqe* NicBozMorS 55.

[824b] s.v. dunne: dune se lit dans GuiWarE 257.

[826a] s.v. durable: aj. dorable BibleDécBN 8119.

s.v. duré: dans la citation trere est à lire trer et il faut ajouter le poant après ce mot.

[826b] s.v. duree: la forme doré se lit dans GuillLongH 293 [Tant y vient des Sarazins, ne puroms aver doré].

[827a] s.v. *durer*¹: la forme *deure* de l'ind. prés. 3 se lit dans HLancA1 37, 2 [*de tant sa enfance plus deure*].

[828a] s.v. dureté: aj. à la liste des formes deurté qu'on lit dans une citation.

aj. durthike pour renvoyer à diuretic.

aj. dusque, dusques pour renvoyer à desque1.

[830a] s.v. *duze*¹: aj. *dudze* FantosmeJ (cité s.v. *deus*¹), *douzse* ManLangK 3, 19 ainsi que .*Xii*. PhThCompS 3279 et *duzze* RoisC 63 (ces deux dernières att. sont relevées par le TL 2, 2055 auquel il faut renvoyer).

[830b] s.v. duzeine: relever dosein, douszeyne, douzeyn, dozeine, dozeyn, dozeyne, dusanne, duzzeyne qu'on lit dans des citations; parmi les formes citées, dorrein se lit dans NicBozMorS 72; aj. dorreyne NicBozMorS 73.

Terminons par quelques remarques sur la Bibliographie, ou plutôt la «List of Texts cited in the Dictionary» [XXVIII-XLIX]. Elle explique les sigles utilisés dans l'AND2 tout en donnant les sigles correspondants du DEAF. Tant qu'ils nous permettent de savoir de quel texte il s'agit, il n'y a pas de problèmes. Mais on trouve des cas où la bibliographie manque de clarté et où cela a des répercussions dans le corps du dictionnaire. On le constate d'abord dans certaines sources sur lesquelles on aurait dû donner plus de précisions. Voir par exemple Five Med MSS et Medical Codeswitching, qui désignent respectivement la thèse inédite de E. Valentine et l'art. de T. Hunt paru dans ActesMulti. On ne peut pas savoir quels sont les mss que l'éditrice a utilisés dans le 1er cas (qui nous reste inaccessible) mais on a l'impression que le ms. C correspond à RecMédCC, tandis que pour le 2^e, il est facile de constater (pourvu qu'on consulte le texte) qu'il contient aux pp. 136-147 des extraits de MedRecs (pp. 203-206), de RecMédCCH (pp. 85s de Receptaria) et de HuntMed (pp. 217-263). Ces informations sont pourtant absentes de la bibliographie. Il en résulte des confusions non seulement dans l'esprit des lecteurs mais aussi dans celui des rédacteurs, comme on peut le constater s.v. alum 104a. Pour le syntagme alum de glas l'AND² cite entre autres les exemples suivants: «Item pur canker de buche. Pernés alum de glas, si mettet desure vo dens» et «alun de glas». Le 1er est attribué à Five Med MSS C41 et le 2e à Medical Codeswitching 141. En fait ces deux att. semblent ne faire qu'une, qui se lit dans RecMédCCH 152 [alun de glas]. De même, s.v. esteille en 1059b, bien que la forme stoyles soit attribuée à la fois à Receptaria 102, 125 (= RecMédCCH 125) et à Five Med MSS C23, ces deux sources semblent identiques. Si la bibliographie avait donné un peu plus de détails, elle aurait permis aux rédacteurs d'éviter ces erreurs.

Le sigle Rom 37 pose d'autres problèmes. D'après la bibliographie, il désigne la notice que dans R 37, 509-528 P. Meyer a consacrée au ms. Oxford Bodl. MS. Bodl. 761. Or l'AND² contient non seulement des att. tirées de cet article mais aussi des att. qui proviennent d'autres parties de la revue. Ainsi, s.v. boisdie en 329, on lit l'exemple suivant: «Coment il puet son proem desceiver par boidie»; il est pris à «Rom 37.214», c'est-à-dire non pas à notre notice mais à un texte publié aux pp. 212-215, que l'AND² appelle Sept Choses. De même, s.v. deberdiller en 637a, la 1^{re} citation qui est tirée de «Rom 37.230» ne vient pas de la notice de Bodl. 761 mais de celle des pp. 209-235 où P. Meyer a présenté le ms. Phillipps 25970 (actuel Princeton NJers. Univ. Taylor Coll. Phill. 25970), ms. qui contient entre autres JugAmBlM. L'AND² a dépouillé si généreusement R 37 qu'il cite même un texte non agn. comme en témoigne l'art. avance¹ en 245a. La 1^{re} citation du sens 2 est tirée de «Rom 37.365», c'est-à-dire de RecMédBNlat8654bM; la bibliographie du DEAF nous apprend que ce texte publié par P. Meyer aux pp. 358-377 de R 37 est normand (daté du début du 14e siècle) et que par conséquent il n'est pas à sa place dans l'AND2. Souhaitons que les rédacteurs nous offrent dans un proche avenir une version revue de la bibliographie, un peu plus détaillée et moins inexacte.

On aurait aimé par ailleurs que des comptes rendus utiles fussent signalés pour les textes. Certes il arrive qu'une recension soit citée, comme s.v. *Joshua* (= SermJos¹-5H) où l'on est renvoyé à celle de T. Städtler. Mais c'est un cas exceptionnel. Il faudrait généraliser cette pratique puisque les c.r. proposent parfois des données dignes d'enrichir l'AND².

Voici d'autres remarques ponctuelles:

- A-N Med contient dans son 1^{er} vol. ChirRogH (ca. 1240) et PlatPractH (2^e q. 13^e s.) et dans son 2^e vol. entre autres RecMédEupH (ca. 1300) et RecMédTrinH (2^e m. 14^e s.) du DEAF;
 - A-N Receipts est remplacé par Med Recs dans la version Internet;
 - A-N Rules correspond à RègleNDPresH du DEAF;
- Anecdota correspond à HuntAnec du DEAF, il contient entre autres des extraits de RègleAugB (p. 6) qu'il vaudra mieux citer d'après RègleAugBH;
- BIBB (A), BIBB (B), BIBB (O) et BIBB (T) qu'on trouve s.v. *dameie*, *dars*¹, etc. sont absents de la bibliographie;
- Burch est appelé ChronBurchB et daté de ca. 1300 avec point d'interrogation par le DEAF;
 - Burch² correspond à ChronBurchOH du DEAF;
- Calendar remplace-t-il Cal de l'AND¹? Mais on trouve encore Cal dans l'AND² (631b s.v. danter par exemple) et la version Internet garde le sigle Cal;
 - Cato ANTS est appelé CatAnH dans le DEAF;
- Corset ANTS n'est pas RobGrethCorsM (éd. Meyer) mais RobGrethCorsS (éd. Sinclair);

- Dial Greg, il faudrait un renvoi à l'étude de M. K. Pope, AngierDialGregP dans le DEAF, qui n'est pas citée ; Eschez ANTS ne correspond pas seulement à EchecsCottH (ce sigle désigne le ms. C) mais aussi à EchecsRoyH (ms. R) et à EchecsCottHH (version du ms. H) du DEAF;
 - Fabliaux correspond à ShortPearcyFabl du DEAF;
 - Gdf est parfois désigné par «Godefroy», cf. 637b s.v. deble¹;
- HENLEY² contient non seulement HosebHenO (pp. 307-385; ca. 1285) mais aussi SeneschO (pp. 261-305; ca. 1270), GrossetReulesO (pp. 387-415; ca. 1241), HosebAnO (pp. 417-457; fin 13e s.), HosebDunsterO (pp. 475-478; 2e t. 14e s.).
 - LANGTOFT correspond à ChronPLangI/IIT du DEAF;
- Leis Will ANTS correspond à Lois GuillO du DEAF, cf. la remarque critique de la BiblDEAFEI;
- Longespee est un texte publié plusieurs fois et l'édition Hunt est appelée GuillLongH dans le DEAF;
- Lum Lais ANTS n'est pas PAbernLumH (= thèse de 1984) mais PAbernLumH¹
 du DEAF;
 - Man lang² n'a pas le sigle ManLangG dans le DEAF;
- Man lang ANTS contient non seulement ManLangK mais aussi EnsEnfK et DialFr1415K du DEAF;
- Mar est suivi de MARIE Bisclaveret etc. (lais de Marie de France) dans la version Internet de la bibliographie; pourquoi ces sigles ont-ils disparu dans la version imprimée?
 - Med capsAev est-il à lire Med Aev?
 - Med Pres² est publié dans HuntMed p. 71;
 - Med Pres⁴ est daté de la 2^e m. 12^e s. dans le DEAF;
 - Med Rec est à lire Med Recs, cf. version Internet;
- Medica, il faut préciser le contenu du ms. et les éditions en recourant à Dean et à HuntMed 142;
 - Melior correspond à JugAmMeliorM du DEAF;
- Mirour Egl contient non seulement MirourEdmAW (pages paires) mais aussi MirourEdmBW (pages impaires);
- Parab correspond à ParabAlainH du DEAF, qu'il faut compléter par une note de T. Hunt dans Forum for Mod. Lang. Studies 21, 1985, 373, note 14;
- Plaintes Vge contient PlainteVgePurT (pp. 63-119), PlainteVgeReineT (pp. 125-135) et PlainteVgeNostreT (p. 136-171) du DEAF;
 - Pop Med contient LettrHippoCH (ch. 3) et RecMédQuiH (ch. 4);
 - Pr Jean, on pouvait utiliser l'édition R. Gosman, PrêtreJeanD/YG dans le DEAF;
- Resur contient en fait deux versions (C et P) comme on le voit dans ses citations; il correspond donc à RésSauvCJ et à RésSauvPJ du DEAF;
- Rom 32 contient non seulement ChirRogM mais aussi RecMédQuiM aux pp. 75-77 et ChirRog²M (2e q. 13e s.) aux pp. 80-83;

- Ross correspond à JHoudRoss du DEAF;
- S Kath correspond à SCathLondH du DEAF;
- S Edw² est appelé EdConfCambrL dans le DEAF;
- S Modw est appelé ModvB² dans le DEAF;
- SandahlSea est aussi appelé SandahlSea par le DEAF;
- St Sard est appelé ChaplaisStSardos dans le DEAF. [T.M.]

Takeshi MATSUMURA et Gilles ROQUES